Bilan démographique 2025 – Natalité Auvergne-Rhône-Alpes
Une baisse des naissances plus contenue qu'au niveau national

Insee Dossier
n° 21
Février 2026

Insee
Mesurer pour comprendre

Coordination
Insee Auvergne-Rhône-Alpes
118 rue Servient
69 003 Lyon

Directeur de la publication
Jérôme Harnois

Rédaction en chef
Thierry Geay
Annelise Robert

Contributeurs
Ivan Debouzy
Véronique Domptail

Mise en page
Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Contact presse
06 12 17 21 23
dr69-sed-conseil-media@insee.fr

ISSN : 2556-4897 (en ligne)
© Insee 2026

Avant-propos

Ce numéro de la collection Insee Dossier présente, comme chaque année désormais, les évolutions de la natalité depuis 1975 en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans ses départements. Il se compose d'une fiche régionale et de douze fiches départementales, permettant de mettre en lumière les spécificités de chacun de ces territoires.

Au 1er janvier 2026, la population en Auvergne-Rhône-Alpes est estimée à 8 303 000 habitants. Par rapport à 2020, elle a augmenté de 0,5 % par an, mais le nombre de naissances a baissé.
Le nombre d'enfants par femme qui diminue et l'âge plus tardif des mères à l'accouchement, qui pèse sur le nombre de grossesses possibles au cours d'une vie, contribuent à la forte baisse des naissances entamée en 2010.

Les évolutions départementales, toutes à la baisse, sont cependant hétérogènes. Depuis 2010, l'Allier et le Cantal accusent les plus forts replis, tandis que l'Ain et la Haute-Savoie connaissent les baisses les plus modérées.

Jérôme Harnois
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Avant-propos 3

Synthèse régionale 5

Département de l'Ain 9

Département de l'Allier 13

Département de l'Ardèche 17

Département du Cantal 21

Département de la Drôme 25

Département de l'Isère 29

Département de la Loire 33

Département de la Haute-Loire 37

Département du Puy-de-Dôme 41

Département du Rhône 45

Département de la Savoie 49

Département de la Haute-Savoie 53

Pour comprendre 57

Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, 76 000 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec une importante population de femmes en âge de procréer, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France métropolitaine pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a moins diminué dans la région qu'au niveau national. Depuis 2010, il a toutefois baissé de 21,5 % dans la région, du fait notamment d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant.

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France métropolitaine pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre de bébés nés en France d'une mère domiciliée en Auvergne-Rhône-Alpes est estimé à 76 000, plaçant la région au deuxième rang, derrière l'Île-de-France (148 300) et devant les Hauts-de-France (56 200). Ce nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Auvergne-Rhône-Alpes, ces dernières représentent 12,5 % de celles de France métropolitaine, soit le deuxième plus gros effectif ▸ **figure 1**. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, avec 1,53 enfant par femme, un niveau comparable à celui de la France métropolitaine (1,54), Auvergne-Rhône-Alpes se situe au septième rang des régions métropolitaines. Elle arrive ainsi derrière l'Île-de-France (en tête avec 1,63 enfant par femme), Centre-Val de Loire ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais devant l'Occitanie, le Grand Est ou la Nouvelle-Aquitaine.

En 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 9,2 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** identique à celui de France métropolitaine. La région se situe au troisième rang des régions métropolitaines, derrière l'Île-de-France (11,8 ‰) et les Hauts-de-France (9,4 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 21,5 %

Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances a diminué de 9,9 % en Auvergne-Rhône-Alpes (contre -18,1 % en France métropolitaine) ▸ **figure 2**. L'évolution du nombre de naissances reflète l'histoire des dynamiques démographiques et des politiques familiales. Ainsi, l'arrivée dans les âges de la maternité des femmes issues du baby-boom et la mise en place de politiques familiales favorables ont contribué à un pic des naissances, au tournant des années 80. Au début des années 90, dans un contexte politique et économique incertain, il y a moins de naissances. Au milieu de cette décennie, elles augmentent à nouveau, jusqu'à atteindre un pic en 2010, notamment du fait du renforcement des politiques familiales (droit au congé parental pour tous les salariés en 1994 ou prestation d'accueil du jeune enfant en 2003 par exemple).

Depuis 2010, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de naissances a chuté de 21,5 % (contre -23,8 % en France métropolitaine). Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par région, en 2025

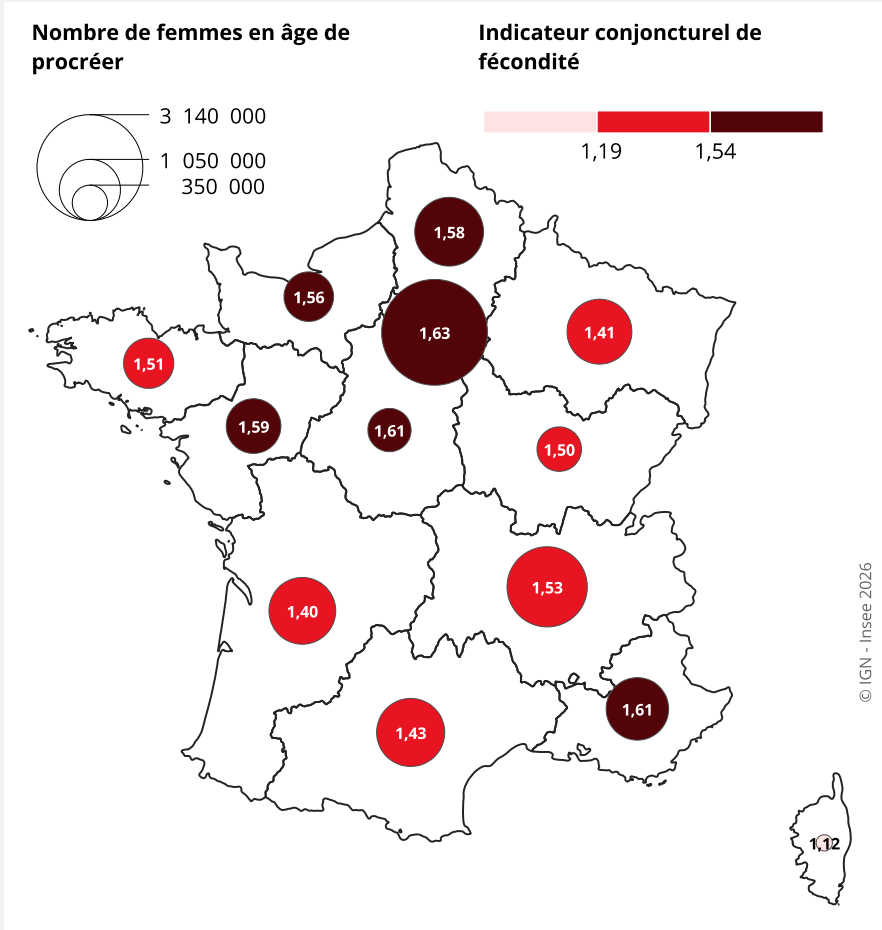

Lecture : En 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 806 000 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,53.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

En 2025, le nombre de naissances diminue de 2,4 % par rapport à 2024, de même ampleur qu'en France métropolitaine (-2,5 %) et -0,7 % entre 2023 et 2024 dans la région.

Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, l'ICF régional est proche de celui de France métropolitaine et le nombre de femmes en âge de procréer a davantage progressé (+21,3 % contre +13,2 %) ▸ **figure 3**.

Dans la région, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et ce, malgré une hausse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,03 enfants par femme, niveau proche du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,53 en 2025. Sur cette même période, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 2,0 % dans la région (contre -1,5 % en France métropolitaine), atténuant le recul des naissances.

… et en particulier les jeunes femmes

En Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans la région, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 30 ans en 2010 et 32 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 14,8, 16,1 et 12,1 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

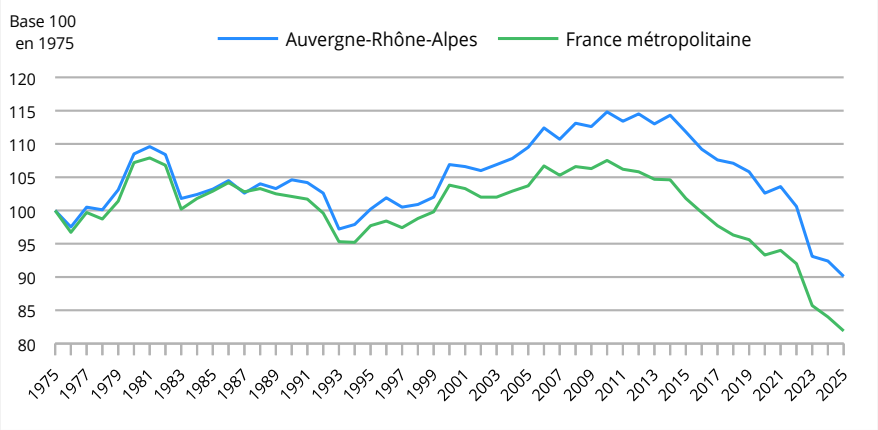

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances en Auvergne-Rhône-Alpes a diminué de 9,9 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

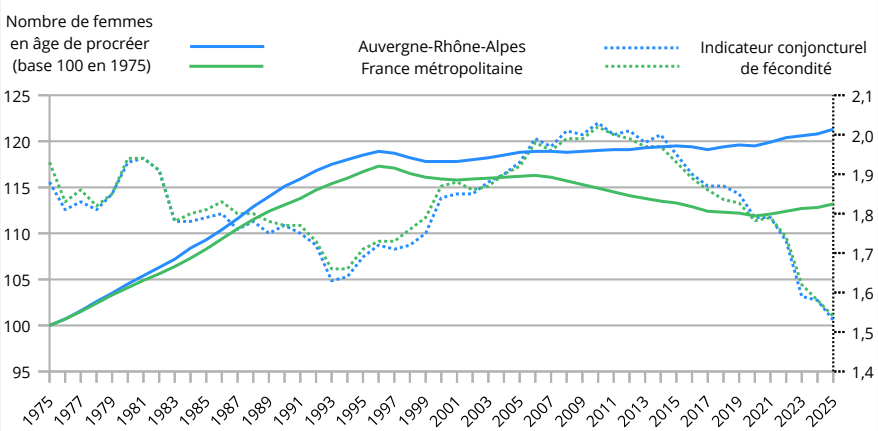

Lecture : Entre 1975 et 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,88 à 1,53 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 21,3 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge en 1975, 2010 et 2025

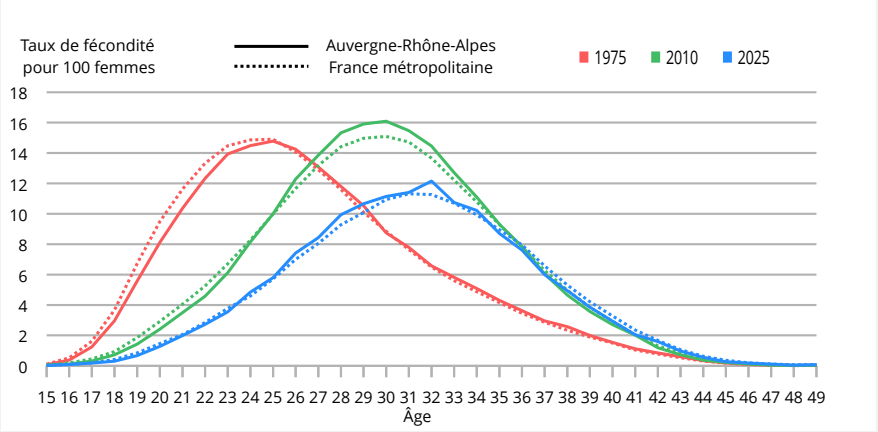

Lecture : En 2025, en Auvergne-Rhône-Alpes, pour 100 femmes âgées de 32 ans, on enregistre, en moyenne, 12,1 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant en France métropolitaine.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de l'Ain

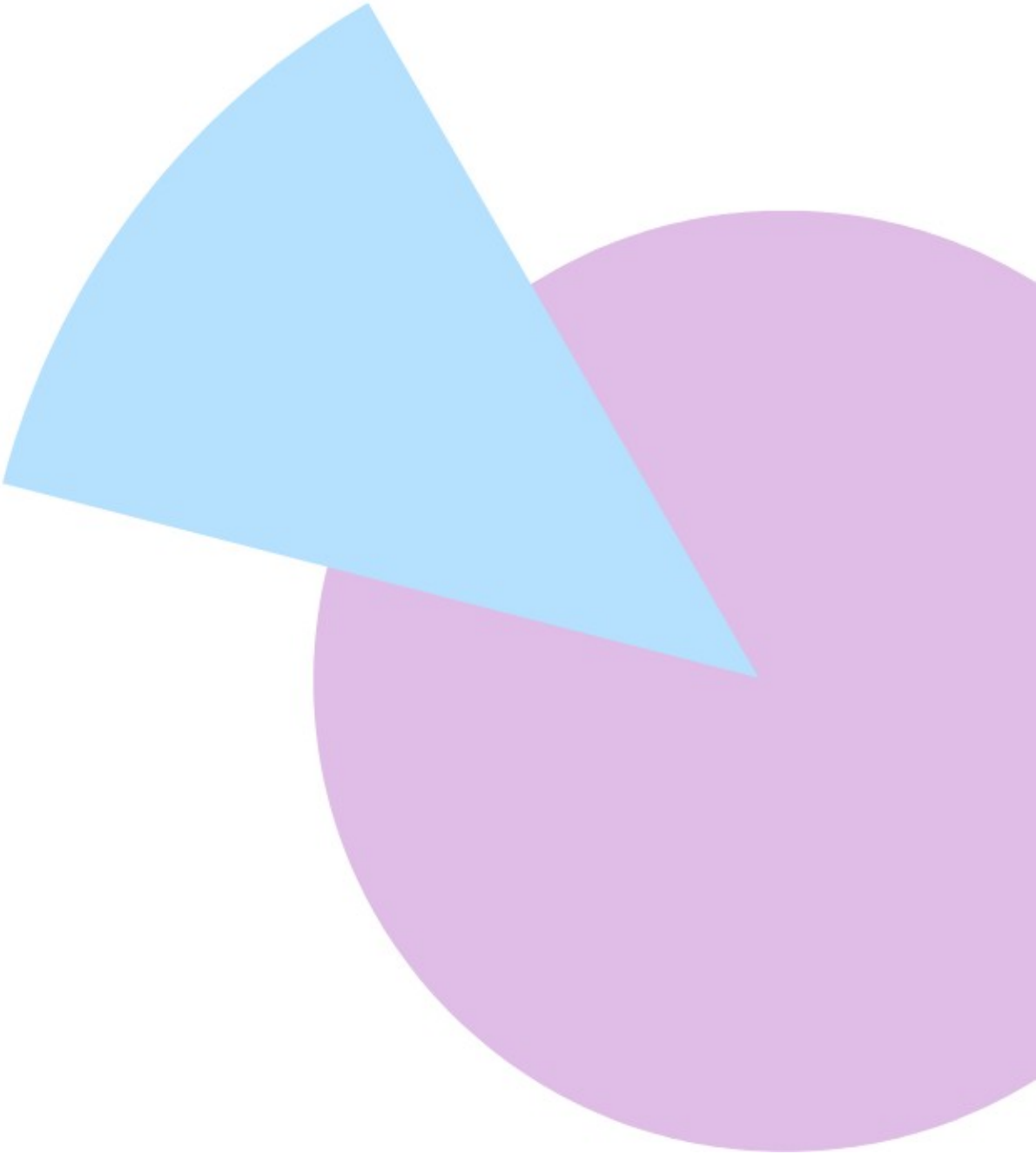

Ain

En 2025, 6 200 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans l'Ain. Le département est ainsi le cinquième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a augmenté de 22,6 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 14,8 % dans l'Ain (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la baisse récente du nombre de naissances est atténuée par rapport à la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

L'Ain est le cinquième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans l'Ain est estimé à 6 200, plaçant le département au cinquième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment derrière les autres départements du même groupe, le Rhône (21 000) et la Haute-Savoie (9 000). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans l'Ain, ces dernières représentent 8,2 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le cinquième effectif ▸ **figure 1**. Le Rhône et la Haute-Savoie en constituent respectivement le premier et le troisième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,55 enfant par femme dans l'Ain, un niveau proche de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au septième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). Dans l'Ain, ce nombre est proche de celui du Rhône (1,54) et de la Haute-Savoie (1,56).

En 2025, dans l'Ain, on dénombre 8,9 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰) mais aussi du Rhône (10,9 ‰) et de la Haute-Savoie (10,2 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 14,8 %, moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans l'Ain, le nombre de naissances est supérieur de 22,6 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 14,8 % dans le département, mais moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans le Rhône et en Haute-Savoie, les naissances se sont repliées respectivement de 19,1 % et 5,4 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 0,2 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -1,8 % entre 2023 et 2024 dans le département).

Depuis 2008, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer.

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

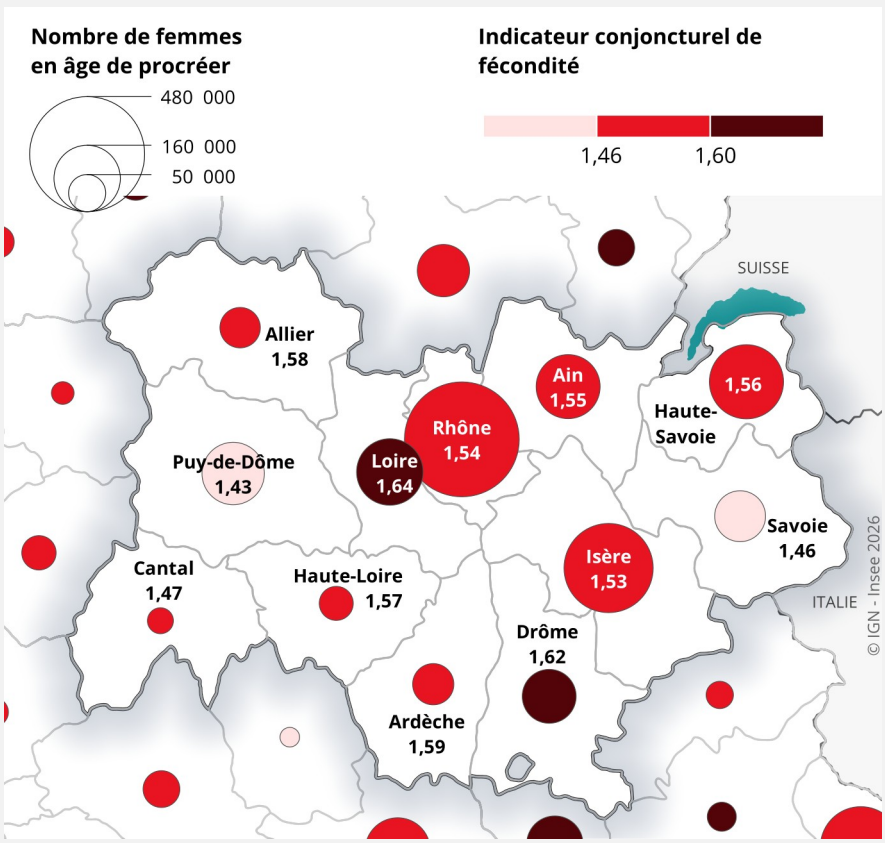

Lecture : En 2025, dans l'Ain, 149 000 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,55.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 1975, dans l'Ain, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a progressé de 68,8 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

Dans l'Ain, depuis 2008, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et ce, malgré une hausse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2008, à 2,06 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,55 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 6,9 % dans l'Ain depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), atténuant le recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans le Rhône et en Haute-Savoie, ce nombre s'est accru respectivement de 8,5 % et 11,6 %.

... et en particulier les jeunes femmes

Dans l'Ain comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2008 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans l'Ain comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 28 ans en 2008 et 30 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 15,9, 17,5 et 12,6 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

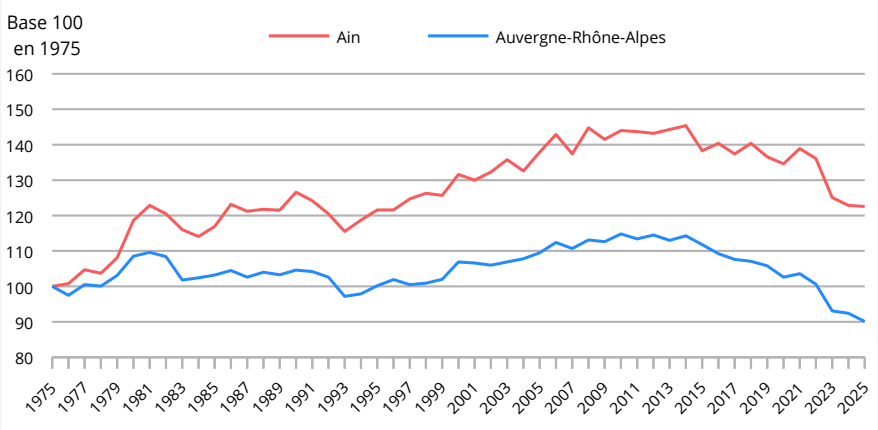

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans l'Ain a augmenté de 22,6 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

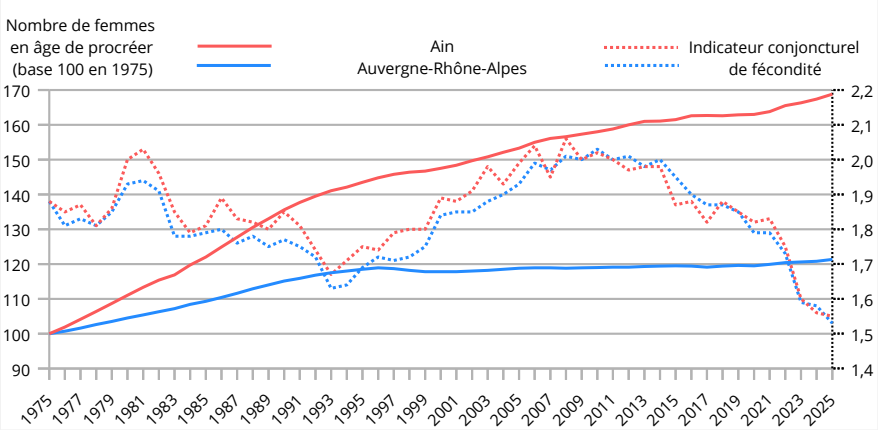

Lecture : Entre 1975 et 2025, dans l'Ain, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,88 à 1,55 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 68,8 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge dans l'Ain en 1975, 2008 et 2025

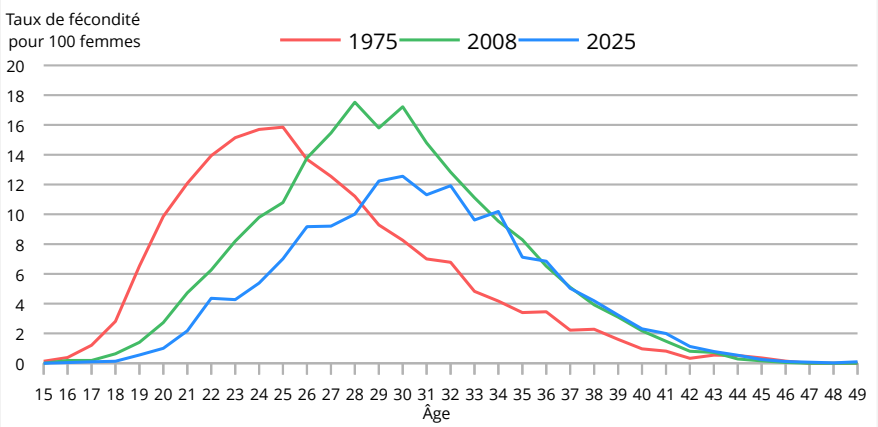

Lecture : En 2025, dans l'Ain, pour 100 femmes âgées de 30 ans, on enregistre, en moyenne, 12,6 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans l'Ain.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de l’Allier

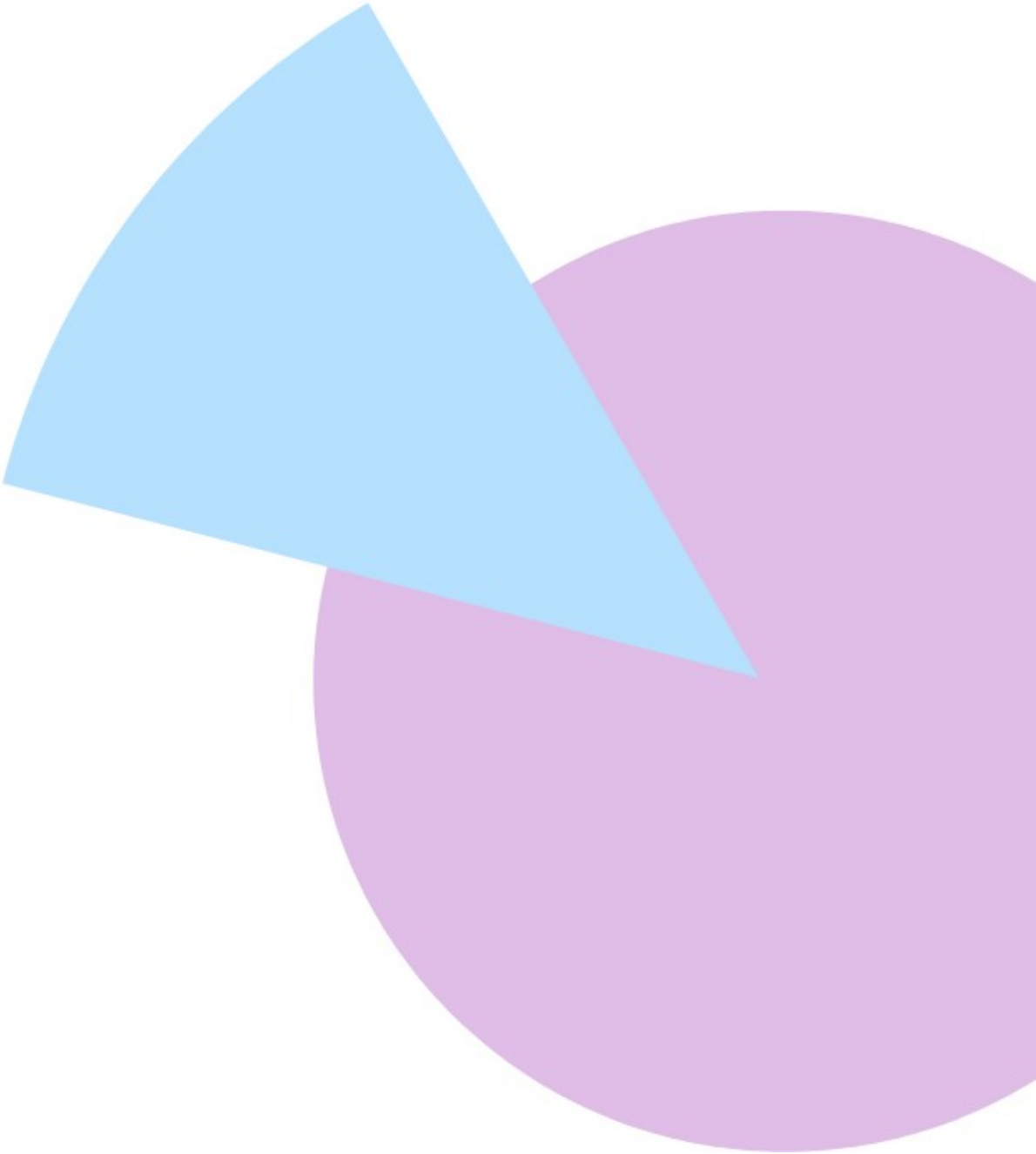

Allier

En 2025, 2 400 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans l'Allier. Le département est ainsi le dixième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 43,0 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 29,5 % dans l'Allier (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. L'Allier, le Cantal et la Haute-Loire forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Allier est le dixième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans l'Allier est estimé à 2 400, plaçant le département au dixième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, devant les autres départements du même groupe, la Haute-Loire (1 700) et le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans l'Allier, ces dernières représentent 3,3 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le dixième effectif ▸ **figure 1**. La Haute-Loire et le Cantal en constituent respectivement le onzième et le douzième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,58 enfant par femme dans l'Allier, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au quatrième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). Dans l'Allier, ce nombre est supérieur à celui de la Haute-Loire (1,57) et du Cantal (1,47).

En 2025, dans l'Allier, on dénombre 7,3 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est proche de celui de la Haute-Loire (7,4 ‰) et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 29,5 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans l'Allier, le nombre de naissances est inférieur de 43,0 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 29,5 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, en Haute-Loire et dans le Cantal, les naissances se sont repliées respectivement de 27,6 % et 29,3 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 3,9 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et +0,4 % entre 2023 et 2024 dans le département).

1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

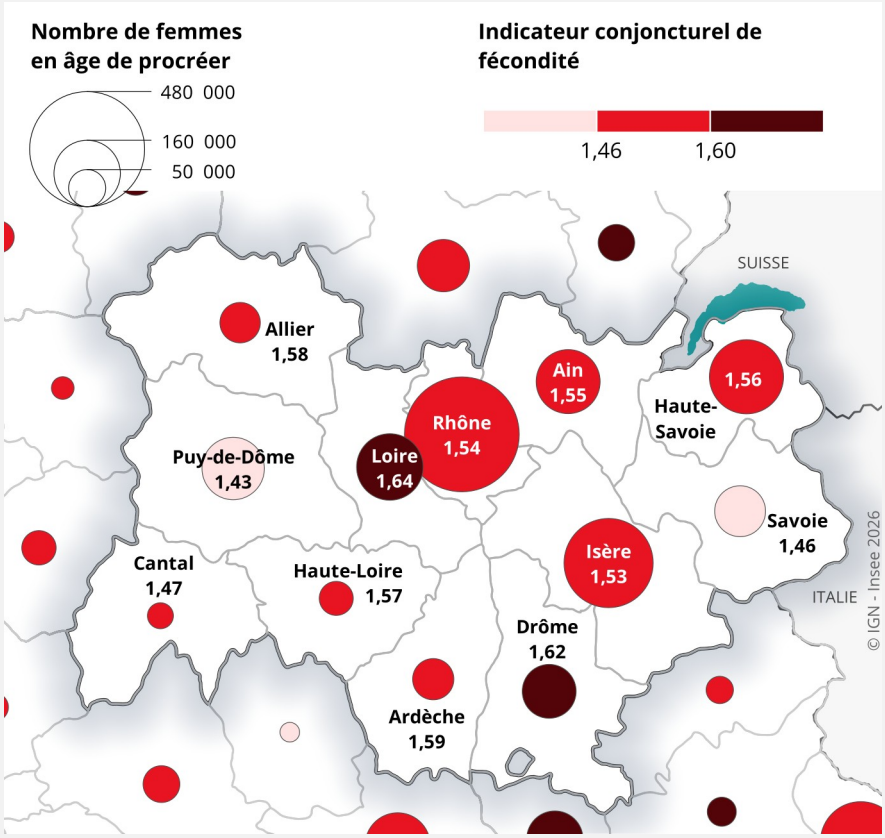

Lecture : En 2025, dans l'Allier, 59 500 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,58.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, dans l'Allier, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 29,5 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

Dans l'Allier, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,01 enfants par femme, niveau en dessous du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,58 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 13,6 % dans l'Allier depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, en Haute-Loire et dans le Cantal, ce nombre a baissé respectivement de 9,0 % et 16,0 %.

… et en particulier les jeunes femmes

Dans l'Allier comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans l'Allier comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 23 ans en 1975, 27 ans en 2010 et 28 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 14,2, 15,6 et 11,6 enfants pour 100 femmes. ●

▸ 2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

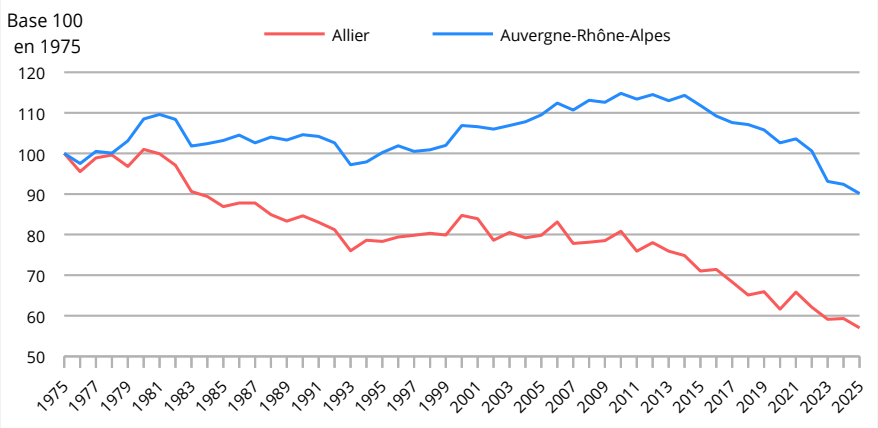

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans l'Allier a diminué de 43,0 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

▸ 3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

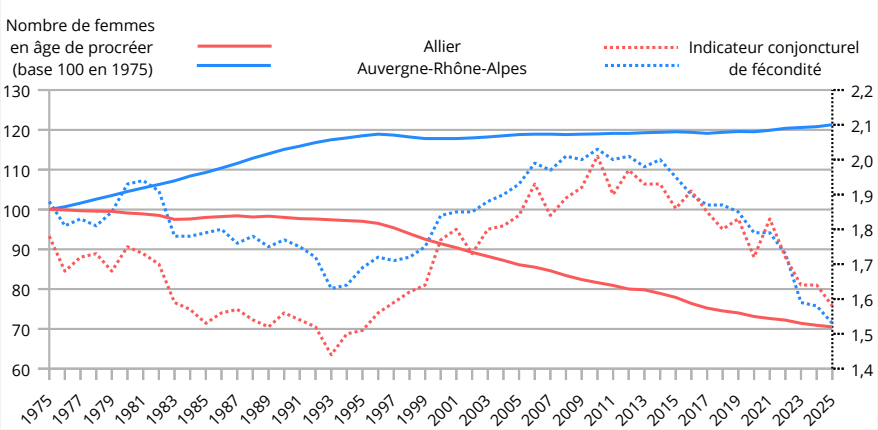

Lecture : Entre 1975 et 2025, dans l'Allier, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,78 à 1,58 et le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 29,5 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

▸ 4. Taux de fécondité par âge dans l'Allier en 1975, 2010 et 2025

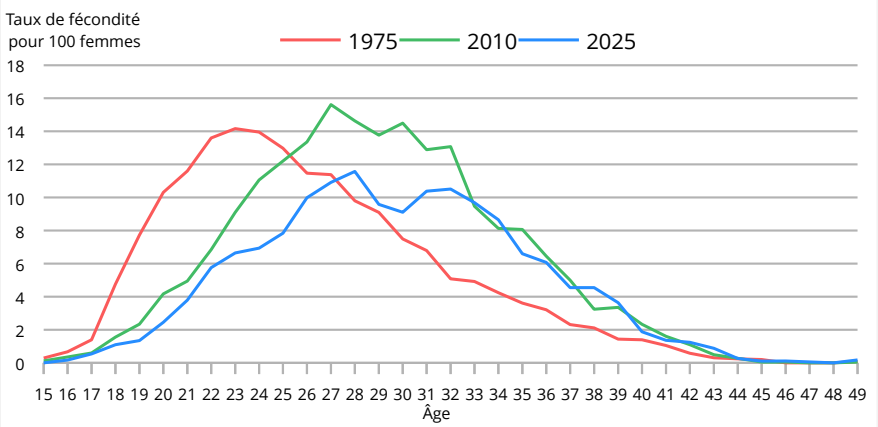

Lecture : En 2025, dans l'Allier, pour 100 femmes âgées de 28 ans, on enregistre, en moyenne, 11,6 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans l'Allier.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de l’Ardèche

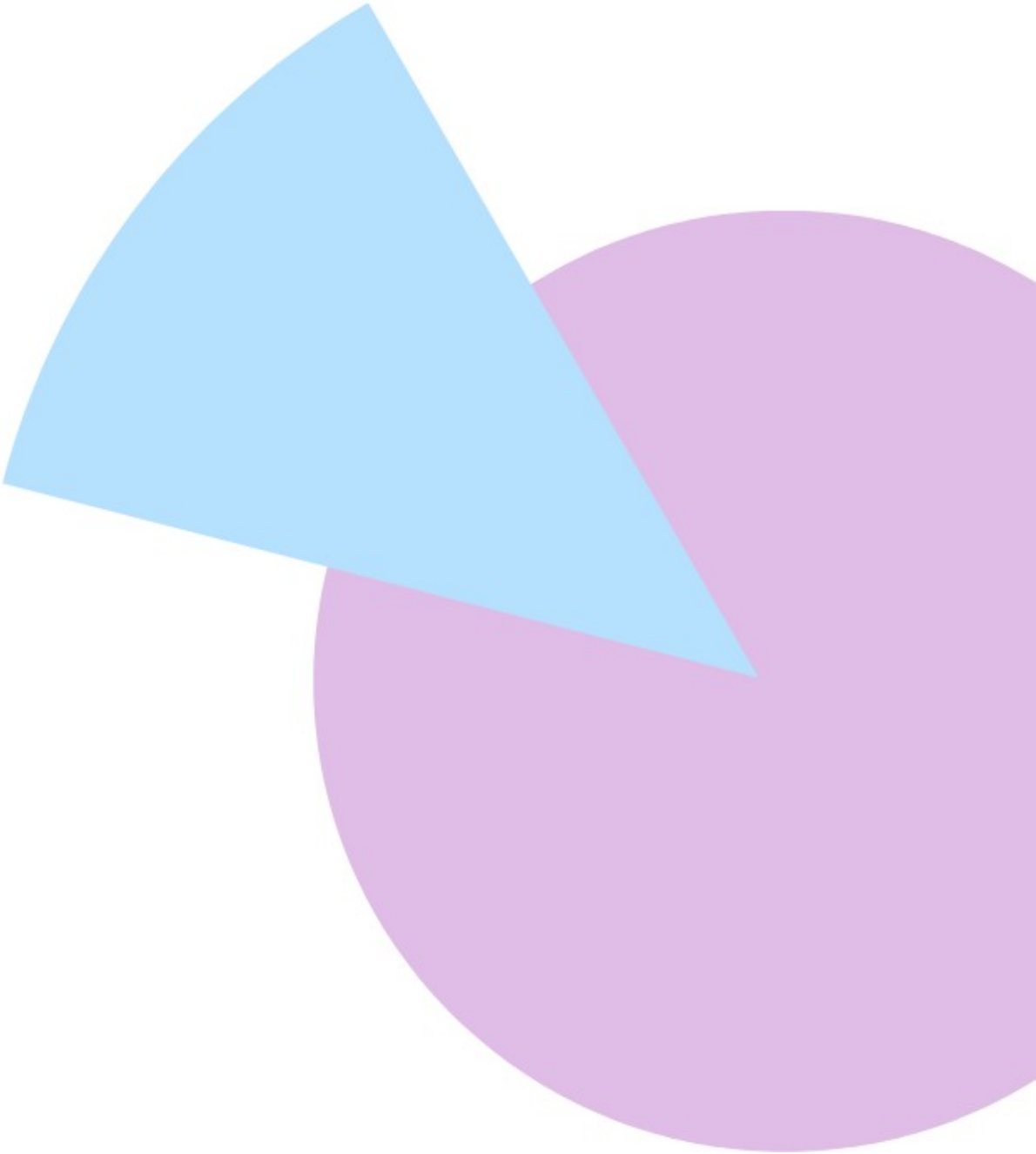

Ardèche

En 2025, 2 500 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Ardèche. Le département est ainsi le neuvième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 16,0 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 26,0 % en Ardèche (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. L'Ardèche, la Drôme, la Loire et le Puy-de-Dôme forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Ardèche est le neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée en Ardèche est estimé à 2 500, plaçant le département au neuvième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, derrière les autres départements du même groupe, la Loire (7 000), le Puy-de-Dôme (5 400) et la Drôme (4 400). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Ardèche, ces dernières représentent 3,4 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le neuvième effectif ▸ **figure 1**. La Loire, le Puy-de-Dôme et la Drôme en constituent respectivement le quatrième, le sixième et le septième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,59 enfant par femme en Ardèche, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au troisième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). En Ardèche, ce nombre est inférieur à celui de la Drôme (1,62).

En 2025, en Ardèche, on dénombre 7,4 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est inférieur à celui de la Loire (9,0 ‰), de la Drôme (8,3 ‰) et du Puy-de-Dôme (8,1 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 26,0 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, en Ardèche, le nombre de naissances est inférieur de 16,0 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 26,0 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans le Puy-de-Dôme, la Drôme et la Loire, les naissances se sont repliées de 24,2 % pour le premier et de 25,6 % pour les deux départements suivants. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances augmente de 1,4 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -3,4 % entre 2023 et 2024 dans le département).

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

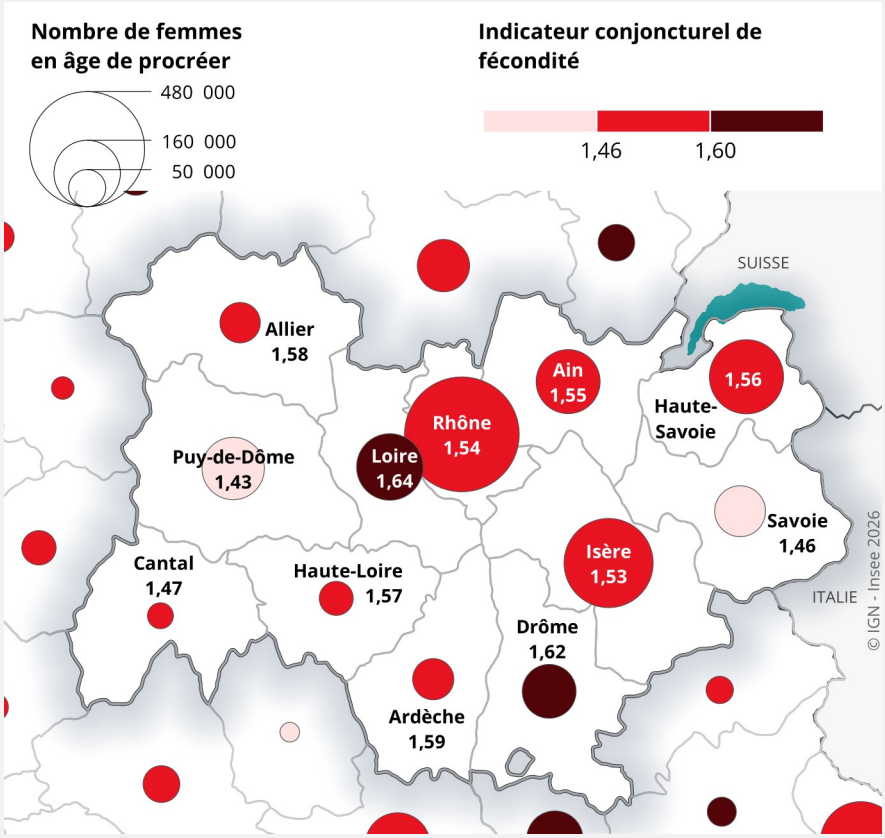

Lecture : En 2025, en Ardèche, 61 900 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,59.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 2012, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, en Ardèche, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a progressé de 8,6 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

En Ardèche, depuis 2012, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2012, à 2,12 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,59 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 5,6 % en Ardèche depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans la Drôme, le Puy-de-Dôme et la Loire, ce nombre a baissé respectivement de 2,0 %, 2,3 % et 2,7 %.

… et en particulier les jeunes femmes

En Ardèche comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2012 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Ardèche comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 23 ans en 1975, 29 ans en 2012 et 28 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 15,5, 16,6 et 12,4 enfants pour 100 femmes. ●

▸ 2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

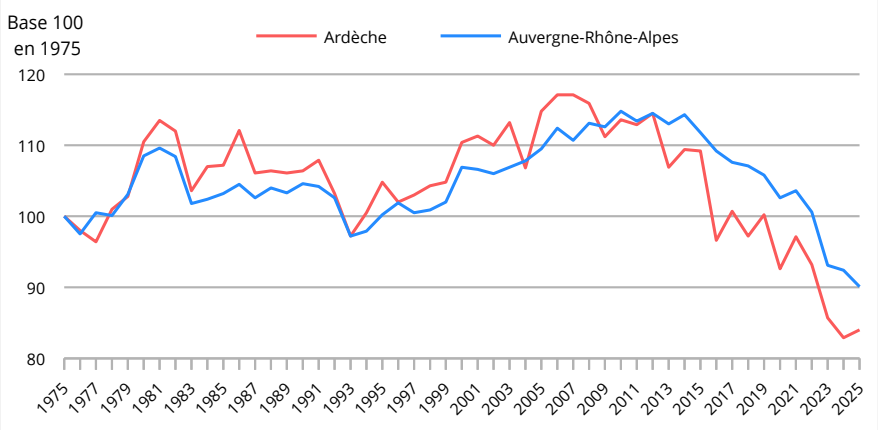

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances en Ardèche a diminué de 16,0 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

▸ 3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité

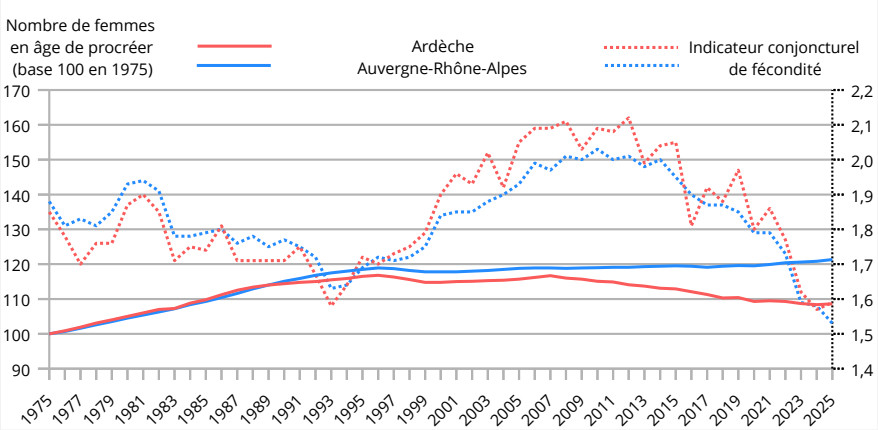

Lecture : Entre 1975 et 2025, en Ardèche, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,85 à 1,59 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 8,6 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

▸ 4. Taux de fécondité par âge dans l'Ardèche en 1975, 2012 et 2025

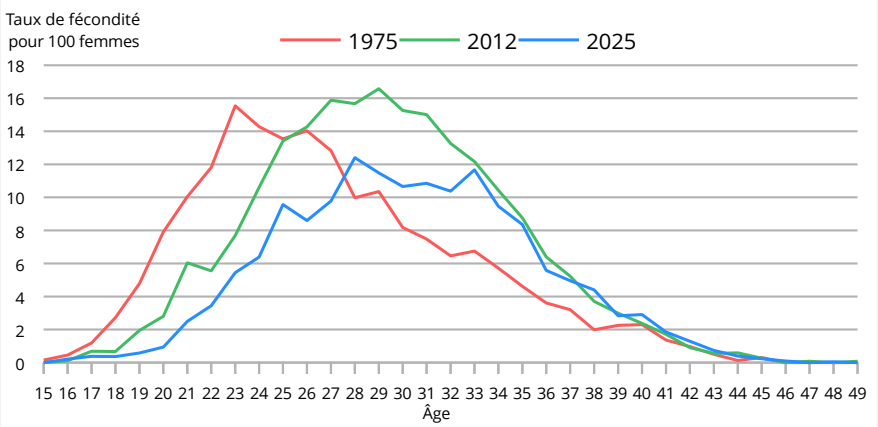

Lecture : En 2025, en Ardèche, pour 100 femmes âgées de 28 ans, on enregistre, en moyenne, 12,4 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans l'Ardèche.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département du Cantal

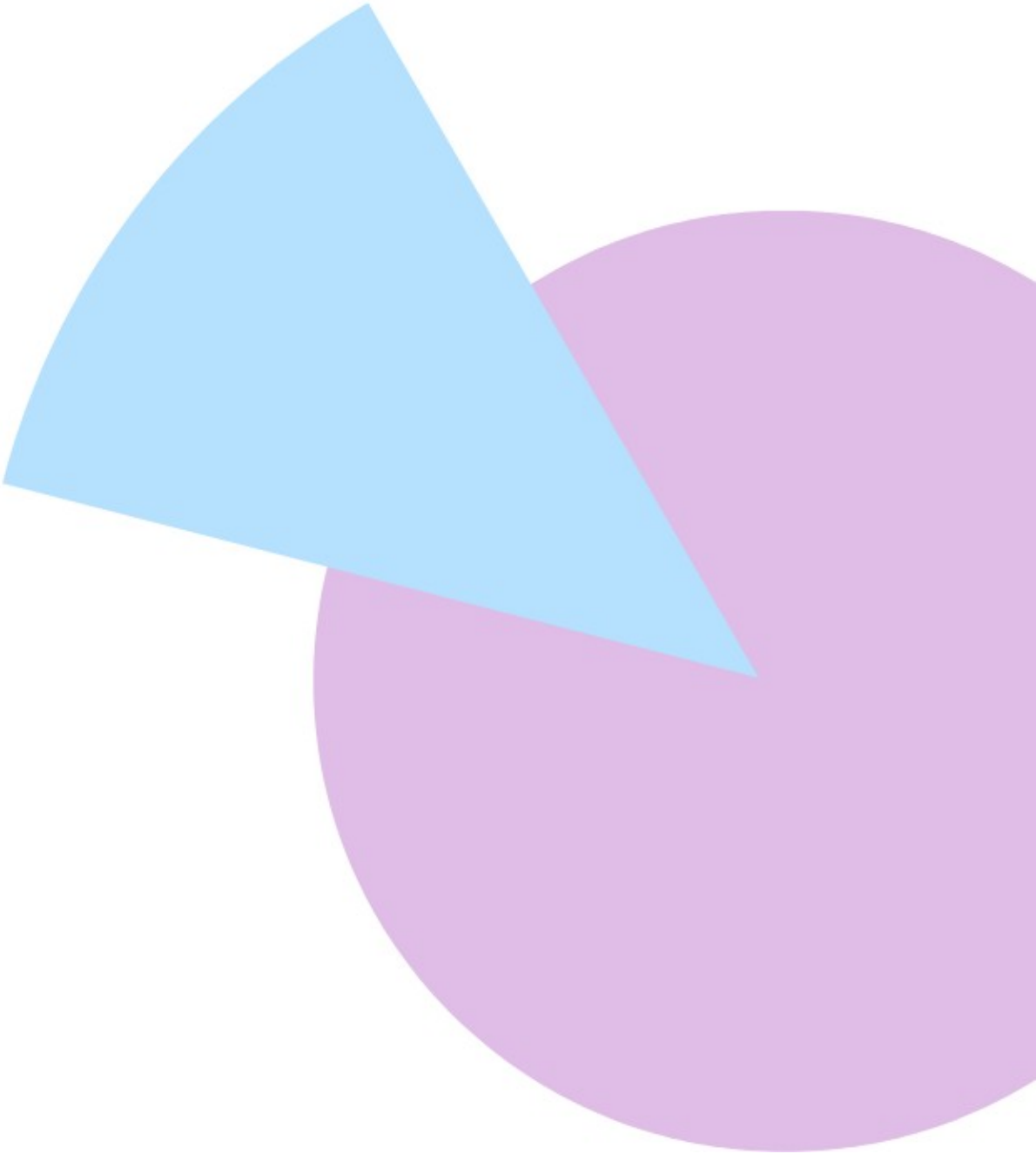

Cantal

En 2025, 900 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans le Cantal. Le département est ainsi le douzième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 56,5 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 29,3 % dans le Cantal (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. Le Cantal, l'Allier et la Haute-Loire forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Cantal est le douzième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans le Cantal est estimé à 900, plaçant le département au douzième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, derrière les autres départements du même groupe, l'Allier (2 400) et la Haute-Loire (1 700). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans le Cantal, ces dernières représentent 1,4 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le douzième effectif ▸ **figure 1**. L'Allier et la Haute-Loire en constituent respectivement le dixième et le onzième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,47 enfant par femme dans le Cantal, un niveau inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au dixième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). Dans le Cantal, ce nombre est inférieur à celui de la Haute-Loire (1,57) et de l'Allier (1,58).

En 2025, dans le Cantal, on dénombre 6,3 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est également inférieur à celui de la Haute-Loire (7,4 ‰) et de l'Allier (7,3 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 29,3 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans le Cantal, le nombre de naissances est inférieur de 56,5 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 29,3 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, en Haute-Loire et dans l'Allier, les naissances se sont repliées respectivement de 27,6 % et 29,5 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 3,1 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et +1,4 % entre 2023 et 2024 dans le département).

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

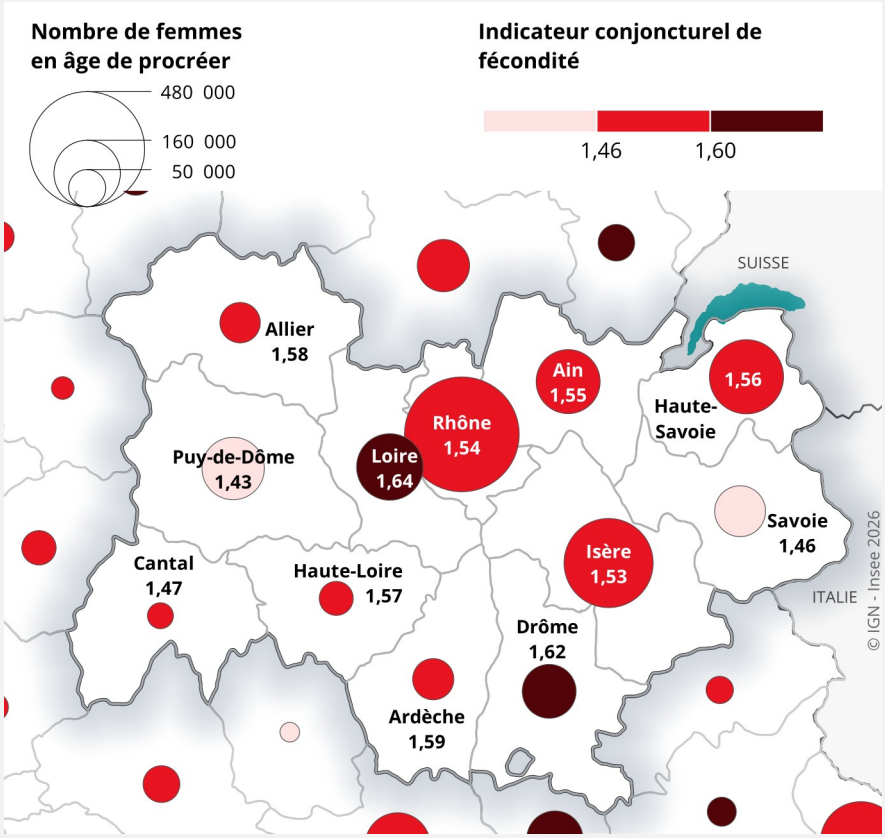

Lecture : En 2025, dans le Cantal, 24 500 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,47.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 2013, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, dans le Cantal, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, tout en lui étant inférieur, et le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 32,3 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

Dans le Cantal, depuis 2013, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2013, à 1,88 enfant par femme, niveau en dessous du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,47 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 16,0 % dans le Cantal depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, en Haute-Loire et dans l'Allier, ce nombre a baissé respectivement de 9,0 % et 13,6 %.

… et en particulier les jeunes femmes

Dans le Cantal comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2013 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans le Cantal comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 30 ans en 2013 et 30 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 17,8, 17,2 et 14,4 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

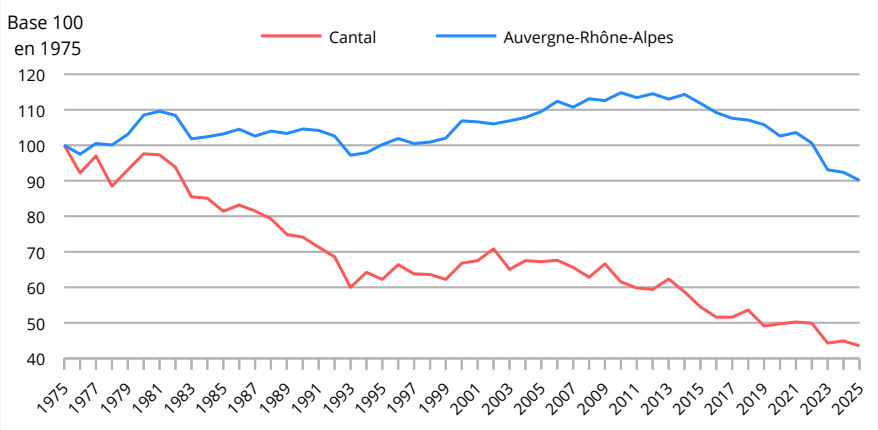

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans le Cantal a diminué de 56,5 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité

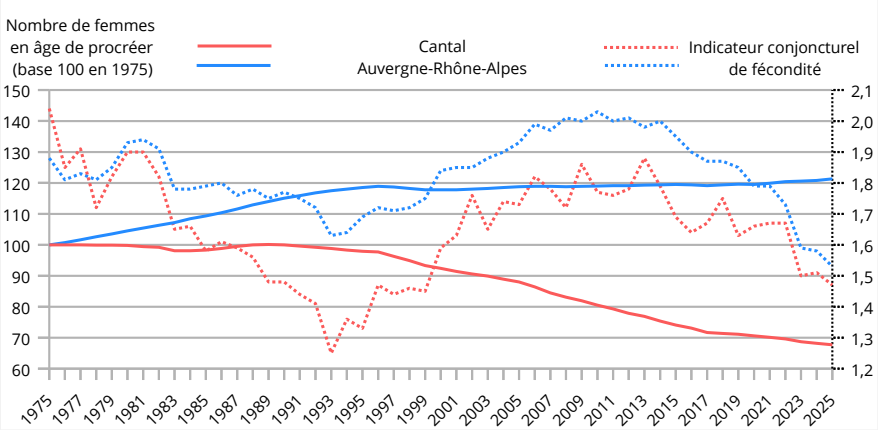

Lecture : Entre 1975 et 2025, dans le Cantal, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 2,04 à 1,47 et le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 32,3 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge dans le Cantal en 1975, 2013 et 2025

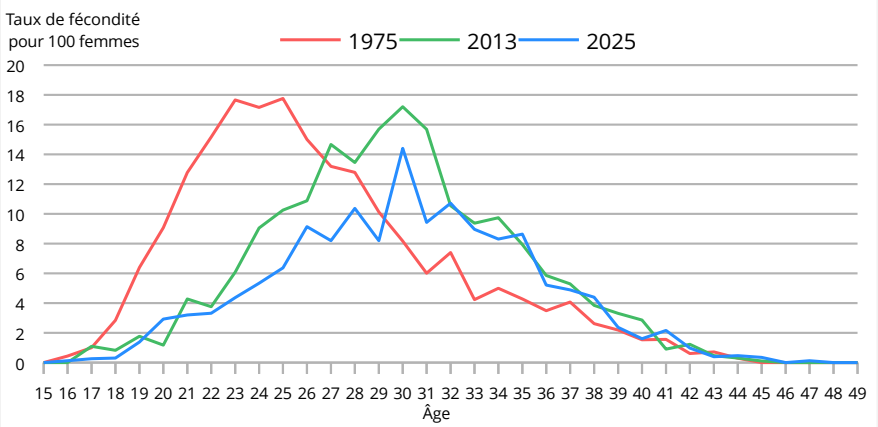

Lecture : En 2025, dans le Cantal, pour 100 femmes âgées de 30 ans, on enregistre, en moyenne, 14,4 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans le Cantal.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de la Drôme

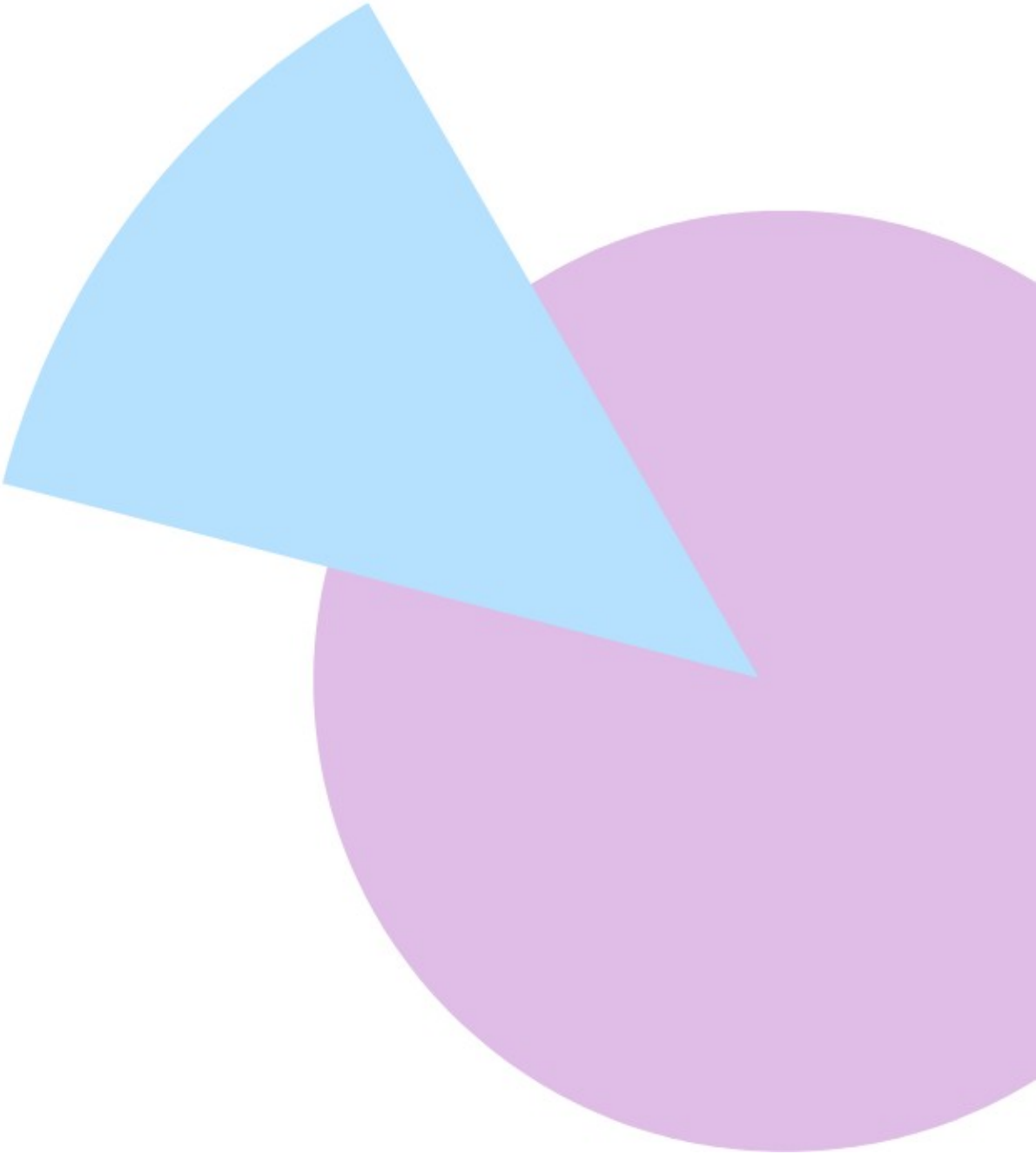

Drôme

En 2025, 4 400 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans la Drôme. Le département est ainsi le septième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 5,5 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 25,6 % dans la Drôme (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. La Drôme, l'Ardèche, la Loire et le Puy-de-Dôme forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

La Drôme est le septième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans la Drôme est estimé à 4 400, plaçant le département au septième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes. Comparé aux autres départements du même groupe, il se classe derrière la Loire (7 000), le Puy-de-Dôme (5 400) et devant l'Ardèche (2 500). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans la Drôme, ces dernières représentent 5,8 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le septième effectif ▸ **figure 1**. La Loire, le Puy-de-Dôme et l'Ardèche en constituent respectivement le quatrième, le sixième et le neuvième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,62 enfant par femme dans la Drôme, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au deuxième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). Dans la Drôme, ce nombre est donc supérieur à celui de l'Ardèche (1,59).

En 2025, dans la Drôme, on dénombre 8,3 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est inférieur à celui de la Loire (9,0 ‰), et supérieur à celui du Puy-de-Dôme (8,1 ‰) et de l'Ardèche (7,4 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 25,6 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans la Drôme, le nombre de naissances est inférieur de 5,5 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 25,6 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans le Puy-de-Dôme, la Loire et l'Ardèche, les naissances se sont repliées respectivement de 24,2 %, 25,6 % et 26,0 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

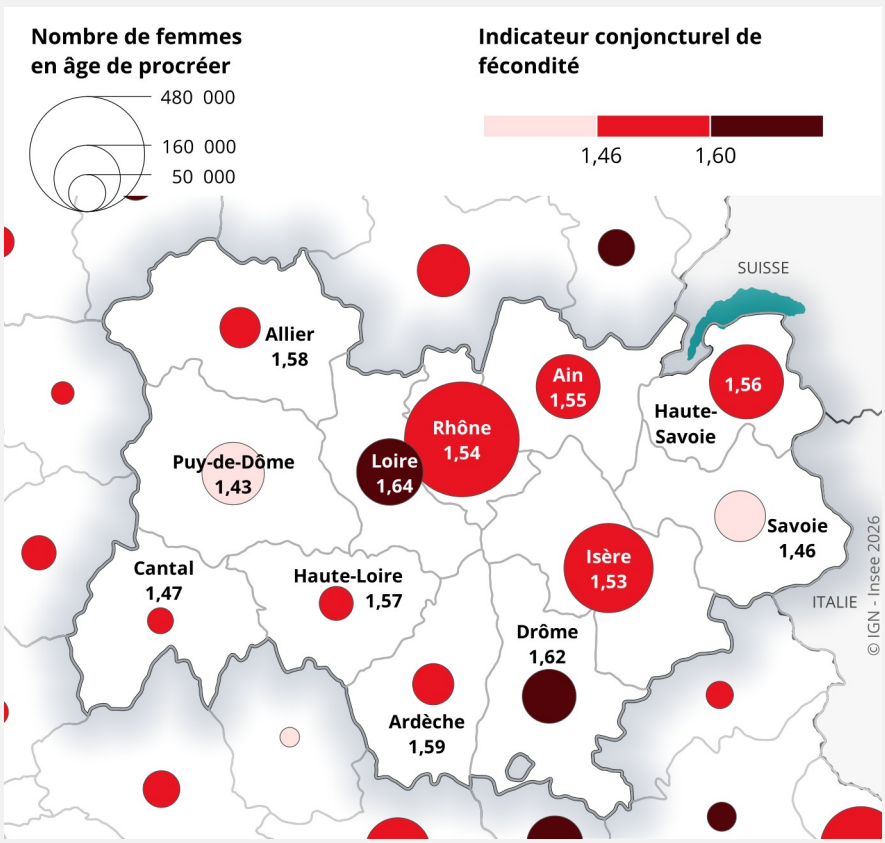

Lecture : En 2025, dans la Drôme, 105 500 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,62.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

naissances diminue de 6,8 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -2,0 % entre 2023 et 2024 dans le département).

Depuis 2011, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, dans la Drôme, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, tout en lui étant supérieur, et le nombre de femmes en âge de procréer a progressé de 23,4 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

Dans la Drôme, depuis 2011, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2011, à 2,17 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,62 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 2,0 % dans la Drôme depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans le Puy-de-Dôme, la Loire et l'Ardèche, ce nombre a baissé respectivement de 2,3 %, 2,7 % et 5,6 %.

… et en particulier les jeunes femmes

Dans la Drôme comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2011 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans la Drôme comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 24 ans en 1975, 28 ans en 2011 et 32 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 14,6, 16,7 et 12,9 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

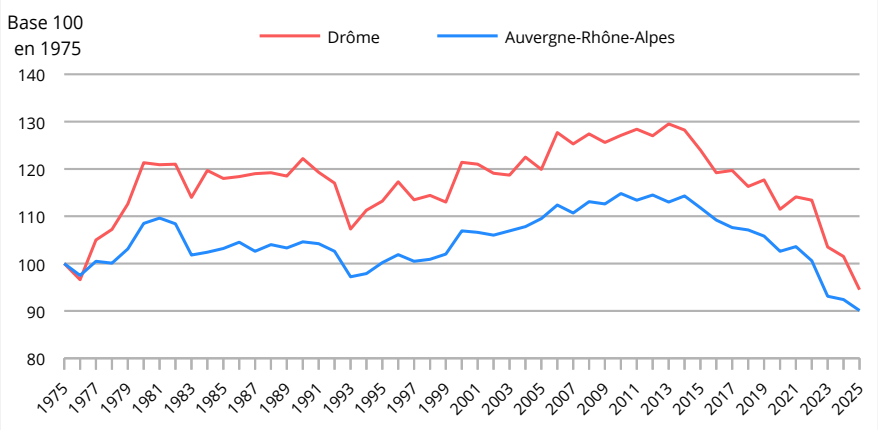

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans la Drôme a diminué de 5,5 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

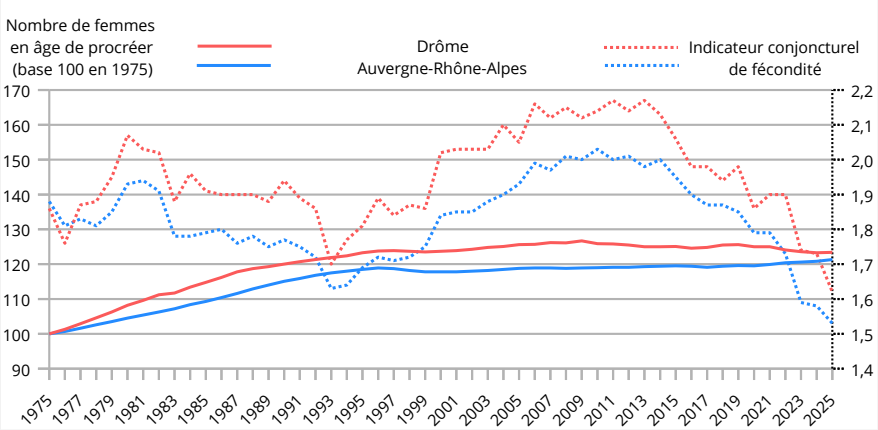

Lecture : Entre 1975 et 2025, dans la Drôme, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,86 à 1,62 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 23,4 %..
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge dans la Drôme en 1975, 2011 et 2025

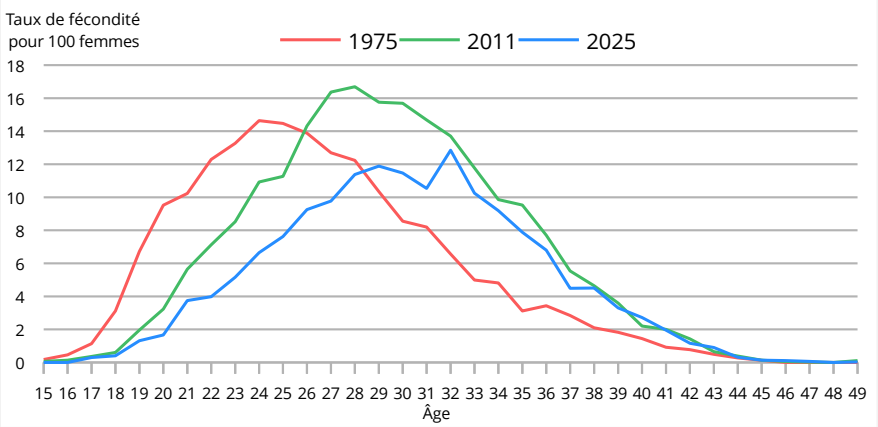

Lecture : En 2025, dans la Drôme, pour 100 femmes âgées de 32 ans, on enregistre, en moyenne, 12,9 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans la Drôme.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de l’Isère

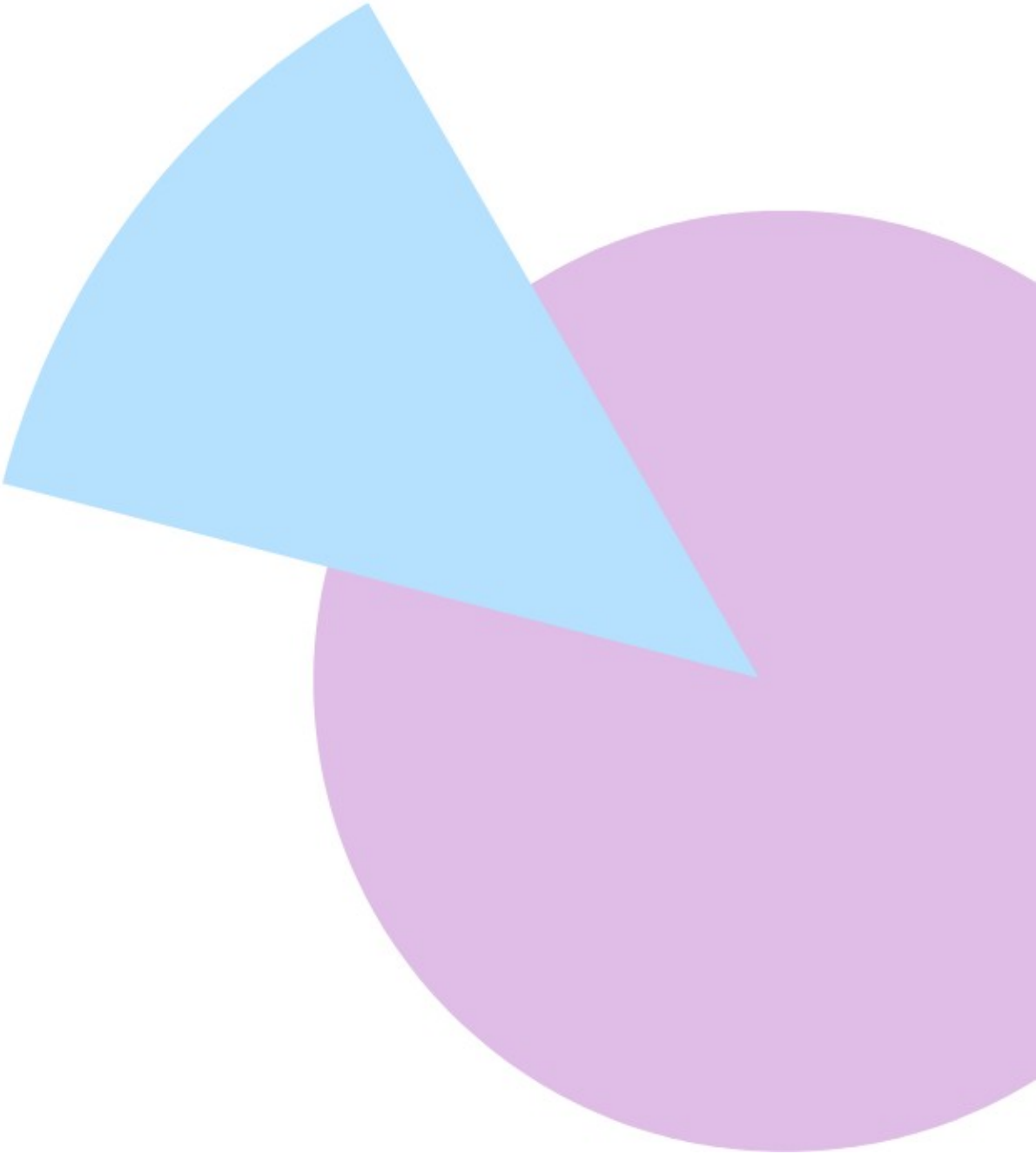

Isère

En 2025, 11 800 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Isère. Le département est ainsi le deuxième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 5,5 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 26,9 % en Isère (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. L'Isère et la Savoie forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse plus importante du nombre d'enfants par femme.

L'Isère est le deuxième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée en Isère est estimé à 11 800, plaçant le département au deuxième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment devant l'autre département du même groupe, la Savoie (3 700). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Isère, ces dernières représentent 16,0 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le deuxième effectif ▸ **figure 1**. La Savoie en constitue le huitième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,53 enfant par femme en Isère, un niveau identique à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il se positionne ainsi au neuvième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). En Isère, ce nombre est supérieur à celui de la Savoie (1,46).

En 2025, en Isère, on dénombre 9,0 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰), et supérieur à celui de la Savoie (8,1 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 26,9 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, en Isère, le nombre de naissances est inférieur de 5,5 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 26,9 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, en Savoie, les naissances se sont repliées de 27,1 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 5,3 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -0,2 % entre 2023 et 2024 dans le département).

Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer.

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

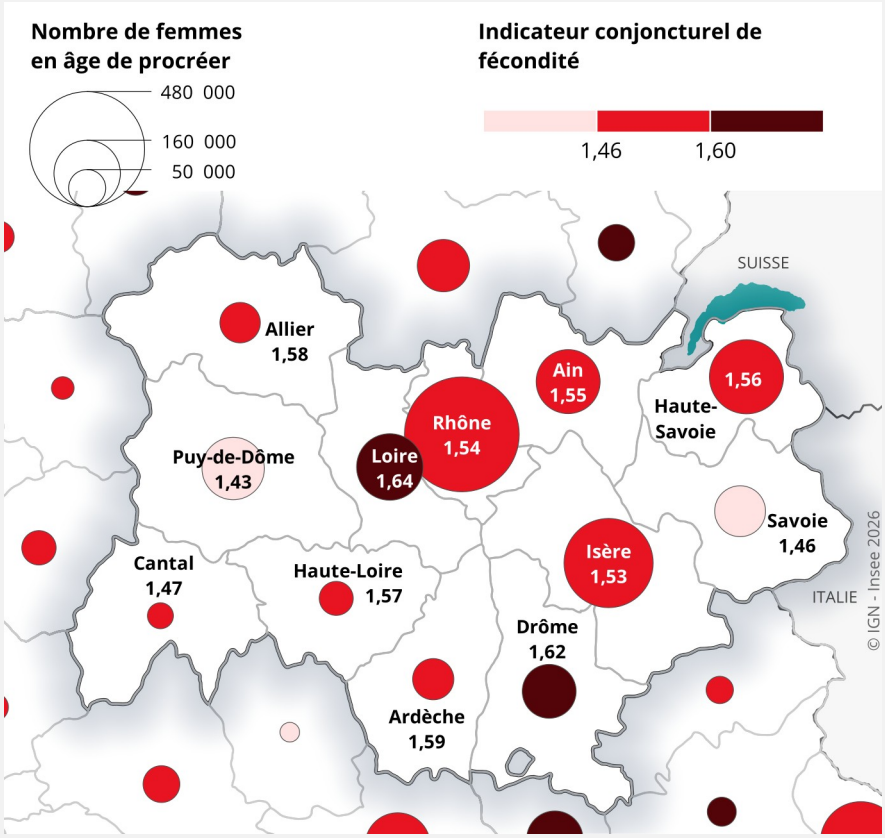

Lecture : En 2025, en Isère, 288 900 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,53.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 1975, en Isère, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a progressé de 33,4 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

En Isère, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,10 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,53 en 2025. L'ICF a ainsi reculé de 0,57 point entre 2010 et 2025 en Isère, une baisse plus importante que dans la région (-0,5 point). Sur cette même période, en Savoie, l'ICF a diminué de 0,59 point. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer est stable à +0,1 % en Isère depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes). Sur cette même période, en Savoie, ce nombre a baissé de 1,1 %.

... et en particulier les jeunes femmes

En Isère comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Isère comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 30 ans en 2010 et 32 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 15,2, 17,5 et 11,8 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

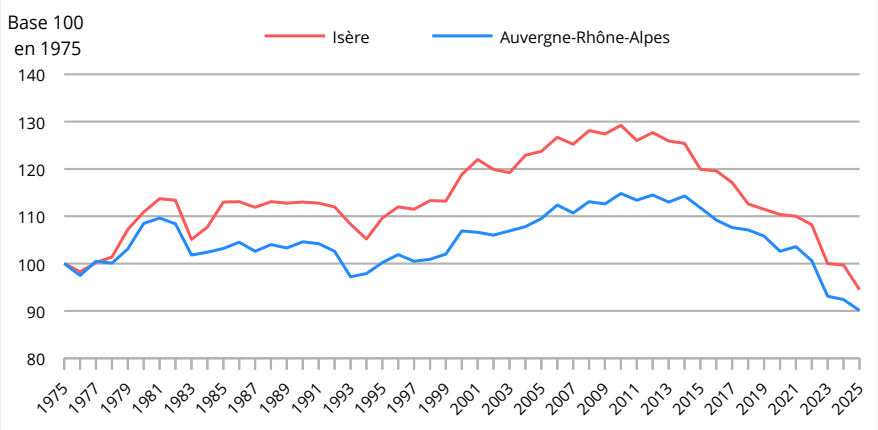

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances en Isère a diminué de 5,5 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

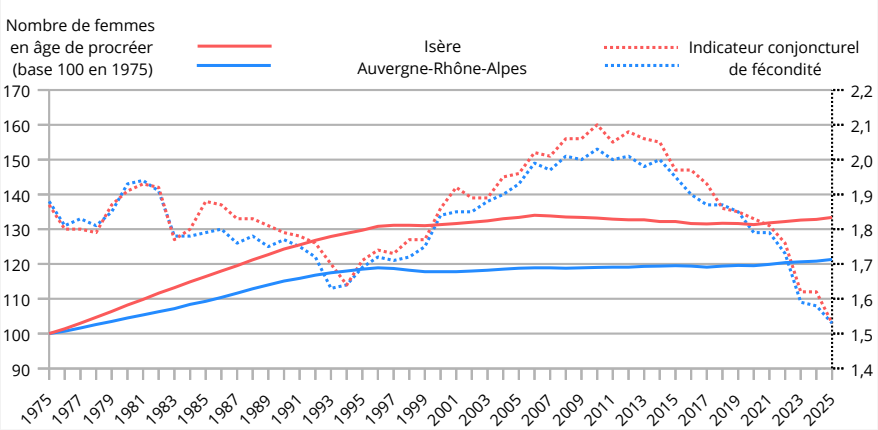

Lecture : Entre 1975 et 2025, en Isère, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,87 à 1,53 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 33,4 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge en Isère en 1975, 2010 et 2025

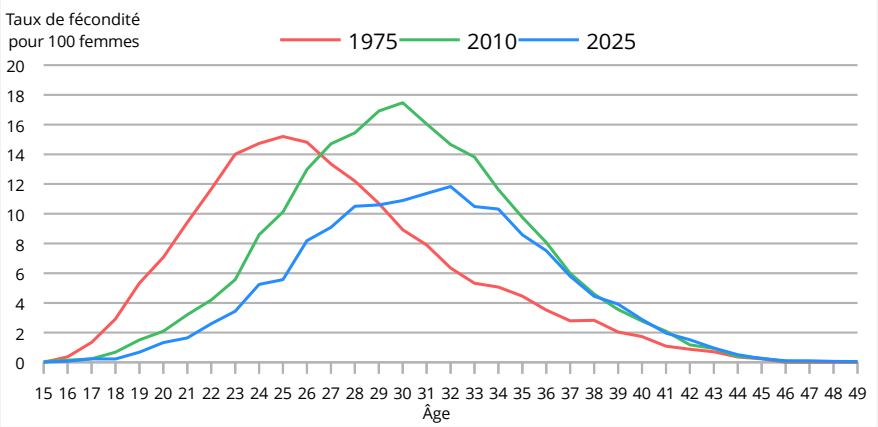

Lecture : En 2025, en Isère, pour 100 femmes âgées de 32 ans, on enregistre, en moyenne, 11,8 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant en Isère.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de la Loire

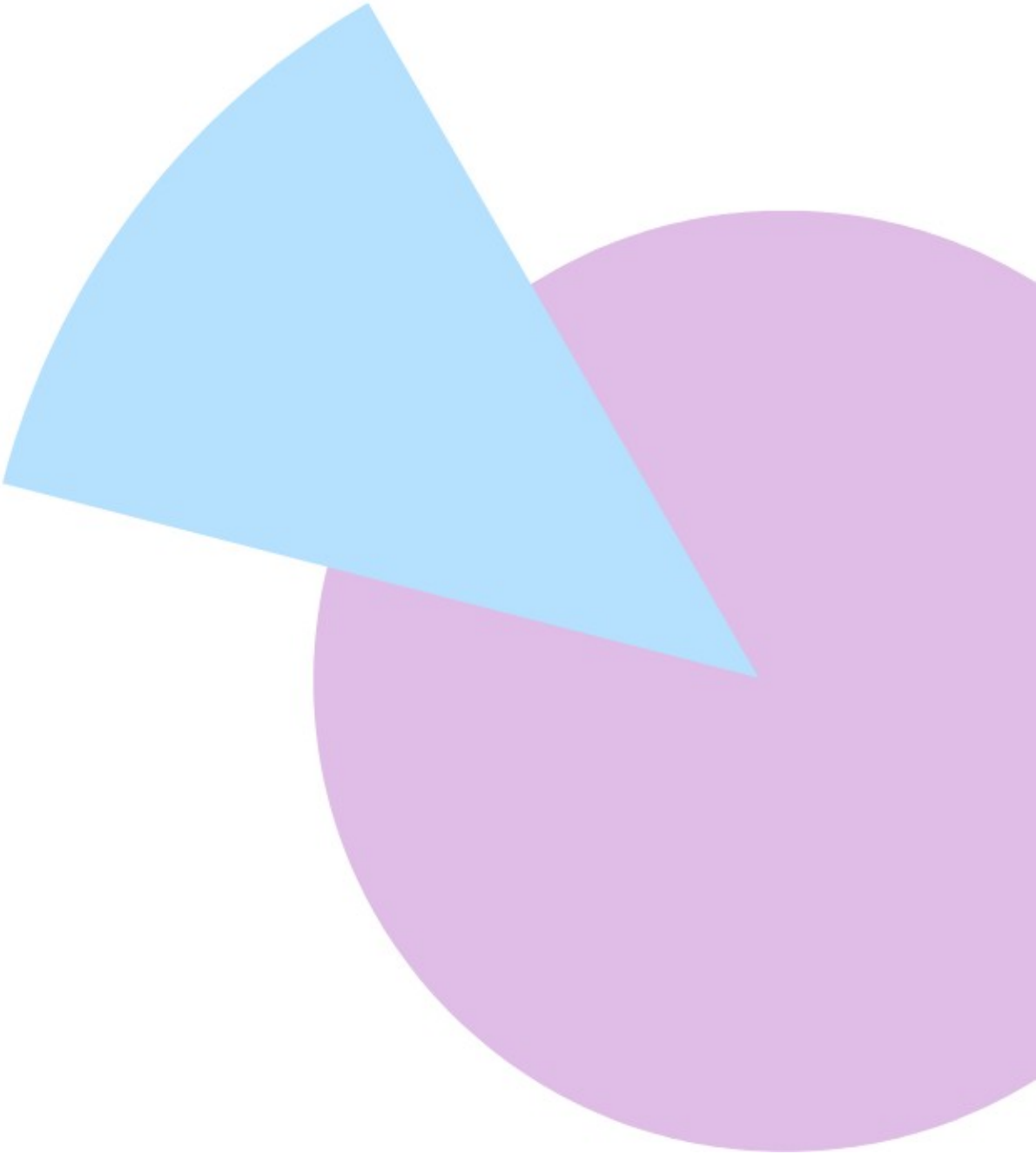

Loire

En 2025, 7 000 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans la Loire. Le département est ainsi le quatrième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 34,0 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 25,6 % dans la Loire (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. La Loire, l'Ardèche, la Drôme, et le Puy-de-Dôme forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

La Loire est le quatrième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans la Loire est estimé à 7 000, plaçant le département au quatrième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, devant les autres départements du même groupe, le Puy-de-Dôme (5 400), la Drôme (4 400) et l'Ardèche (2 500). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans la Loire, ces dernières représentent 8,9 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le quatrième effectif ▸ **figure 1**. Le Puy-de-Dôme, la Drôme et l'Ardèche en constituent respectivement le sixième, le septième et le neuvième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,64 enfant par femme dans la Loire, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au premier rang des départements de la région, le Puy-de-Dôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus faible (1,43). Dans la Loire, ce nombre est donc aussi supérieur à celui de la Drôme (1,62) et de l'Ardèche (1,59).

En 2025, dans la Loire, on dénombre 9,0 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est supérieur à celui de la Drôme (8,3 ‰), du Puy-de-Dôme (8,1 ‰) et de l'Ardèche (7,4 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 25,6 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans la Loire, le nombre de naissances est inférieur de 34,0 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 25,6 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans le Puy-de-Dôme, la Drôme et l'Ardèche, les naissances se sont repliées respectivement de 24,2 %, 25,6 % et 26,0 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 4,2 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -0,3 % entre 2023 et 2024 dans le département).

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

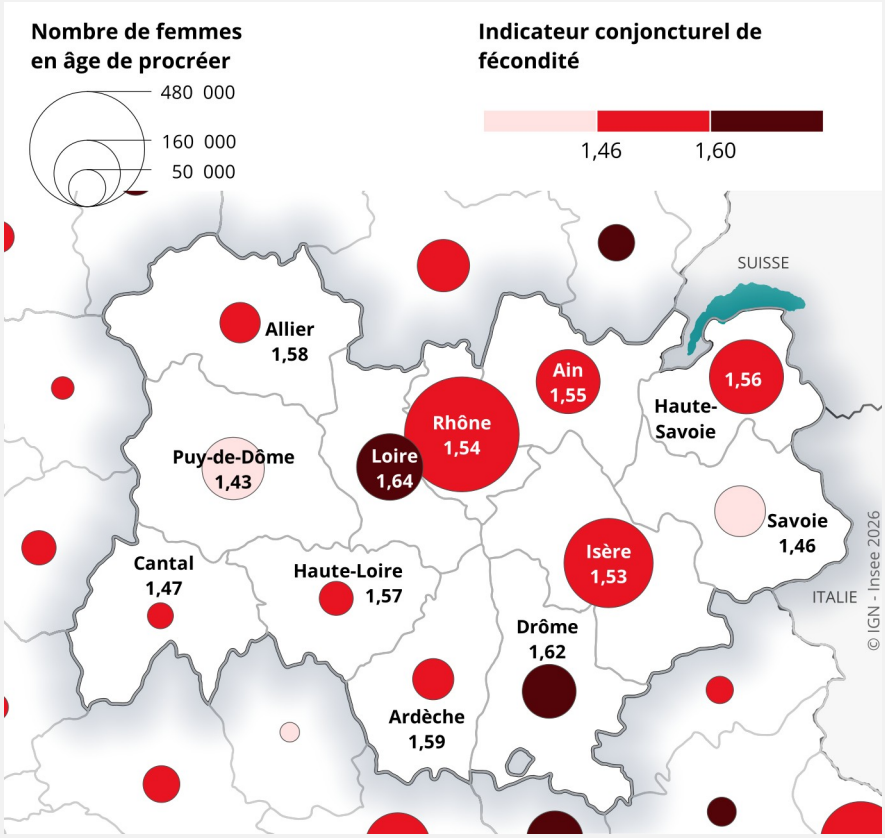

Lecture : En 2025, dans la Loire, 160 700 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,64.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 2012, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, dans la Loire, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, tout en lui étant supérieur, et le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 10,0 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

Dans la Loire, depuis 2012, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2012, à 2,19 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,64 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 2,7 % dans la Loire depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans la Drôme, le Puy-de-Dôme et l'Ardèche, ce nombre a baissé respectivement de 2,0 %, 2,3 % et 5,6 %.

… et en particulier les jeunes femmes

Dans la Loire comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2012 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans la Loire comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 24 ans en 1975, 30 ans en 2012 et 31 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 16,0, 17,3 et 13,7 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

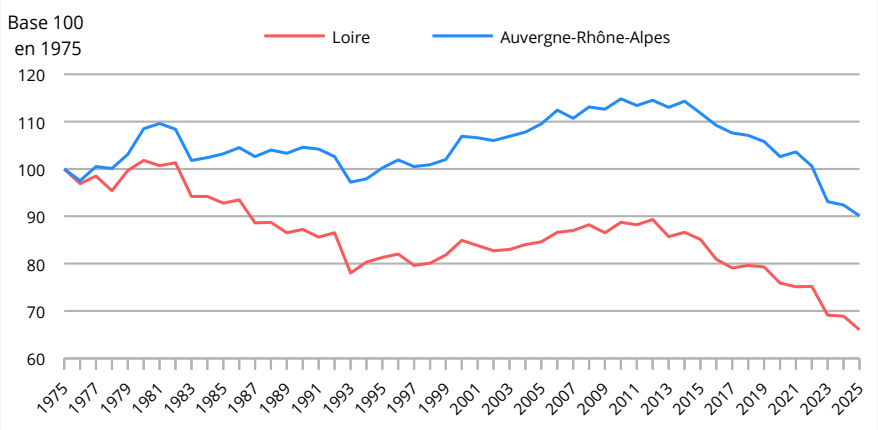

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans la Loire a diminué de 34,0 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

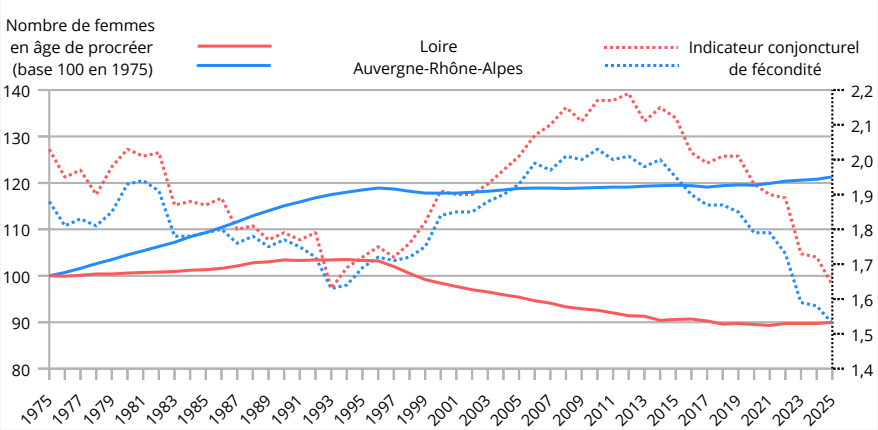

Lecture : Entre 1975 et 2025, dans la Loire, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 2,03 à 1,64 et le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 10,0 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge dans la Loire en 1975, 2012 et 2025

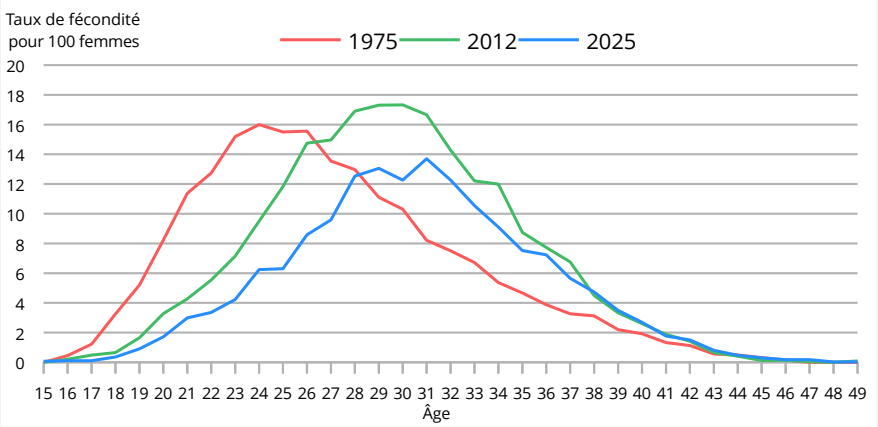

Lecture : En 2025, dans la Loire, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 13,7 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans la Loire.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de la Haute-Loire

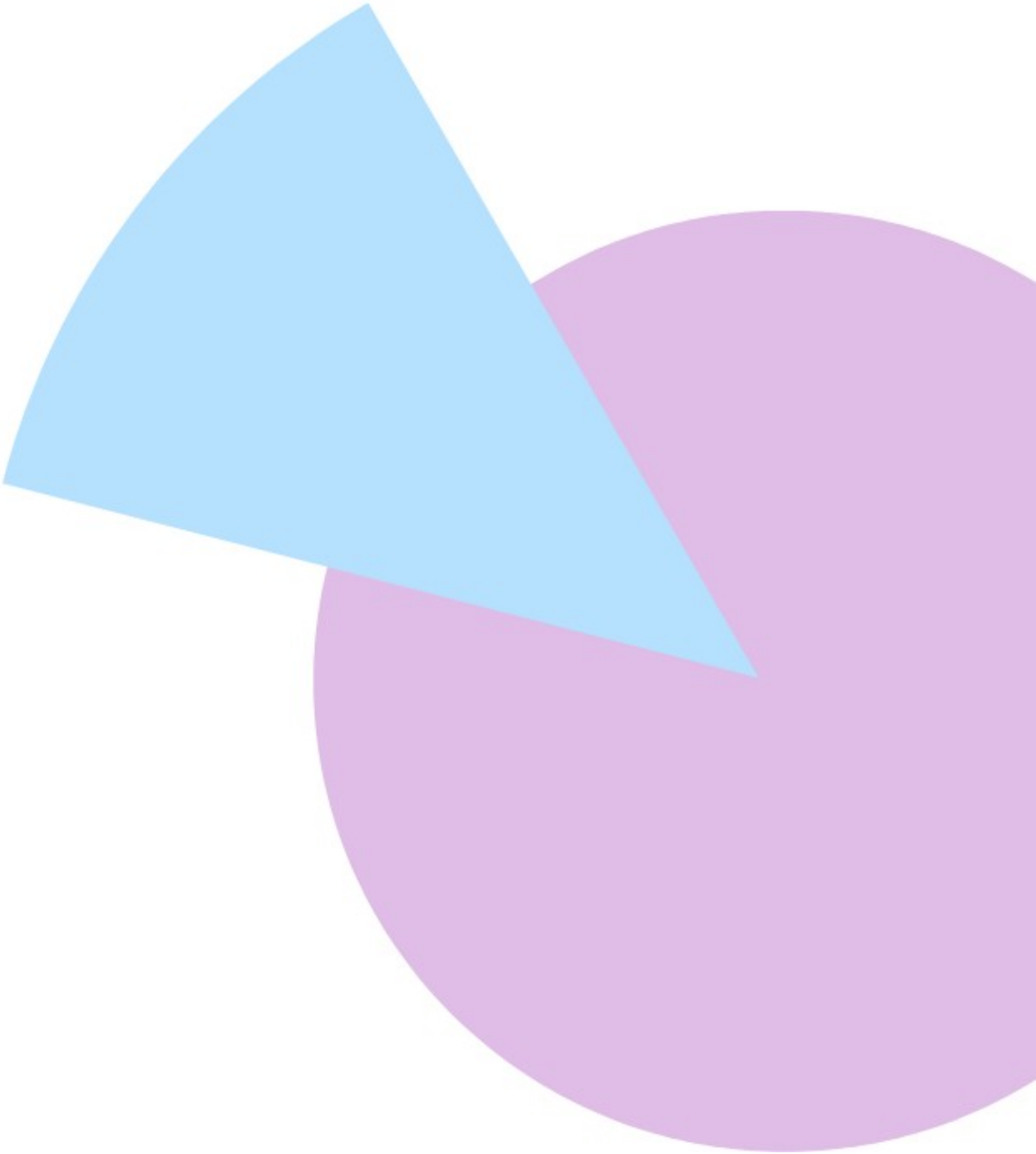

Haute-Loire

En 2025, 1 700 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Haute-Loire. Le département est ainsi le onzième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 28,6 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 27,6 % en Haute-Loire (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant.
La Haute-Loire, l'Allier et le Cantal forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

La Haute-Loire est le onzième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée en Haute-Loire est estimé à 1 700, plaçant le département au onzième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes. Comparé aux autres départements du même groupe, il se classe derrière l'Allier (2 400) et devant le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Haute-Loire, ces dernières représentent 2,3 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le onzième effectif ▸ **figure 1**. L'Allier et le Cantal en constituent respectivement le dixième et le douzième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,57 enfant par femme en Haute-Loire, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au cinquième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). En Haute-Loire, ce nombre est inférieur à celui de l'Allier (1,58) et supérieur à celui du Cantal (1,47).

En 2025, en Haute-Loire, on dénombre 7,4 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est proche de celui de l'Allier (7,3 ‰) et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 27,6 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, en Haute-Loire, le nombre de naissances est inférieur de 28,6 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 27,6 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans le Cantal et dans l'Allier, les naissances se sont repliées respectivement de 29,3 % et 29,5 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 1,7 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -1,0 % entre 2023 et 2024 dans le département).

1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

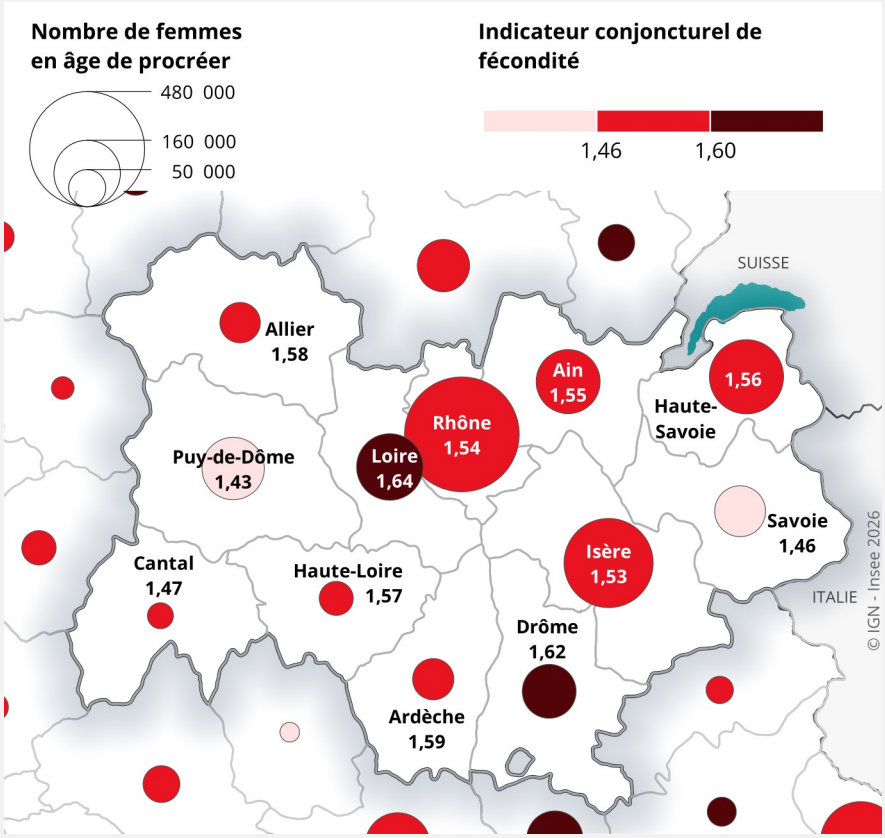

Lecture : En 2025, en Haute-Loire, 42 100 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,57.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, en Haute-Loire, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 6,9 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

En Haute-Loire, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,07 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,57 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 9,0 % en Haute-Loire depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans l'Allier et dans le Cantal, ce nombre a baissé respectivement de 13,6 % et 16,0 %.

… et en particulier les jeunes femmes

En Haute-Loire comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Haute-Loire comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 31 ans en 2010 et 31 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 15,4, 17,8 et 13,4 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

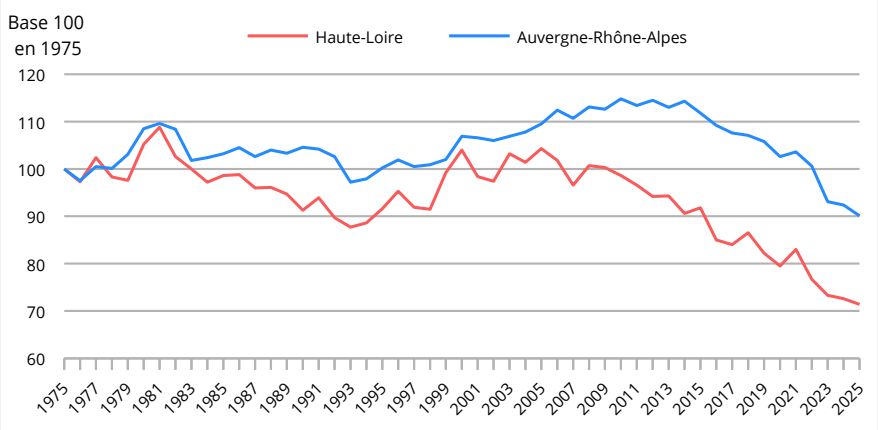

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances en Haute-Loire a diminué de 28,6 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

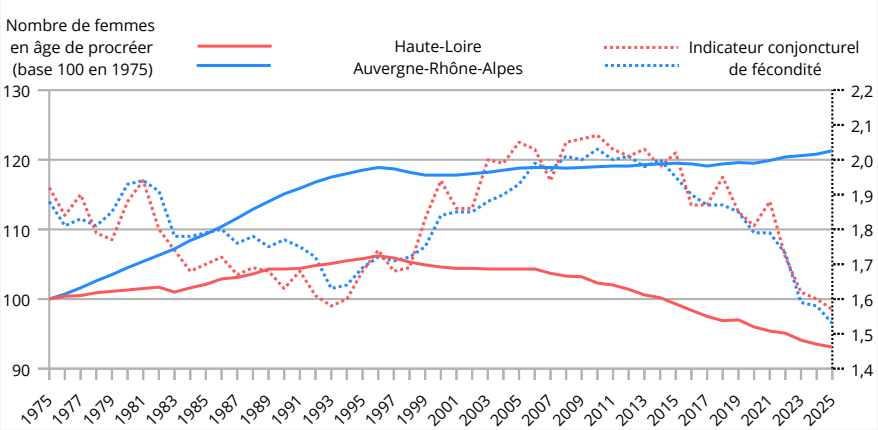

Lecture : Entre 1975 et 2025, en Haute-Loire, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,92 à 1,57 et le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 6,9 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge en Haute-Loire en 1975, 2010 et 2025

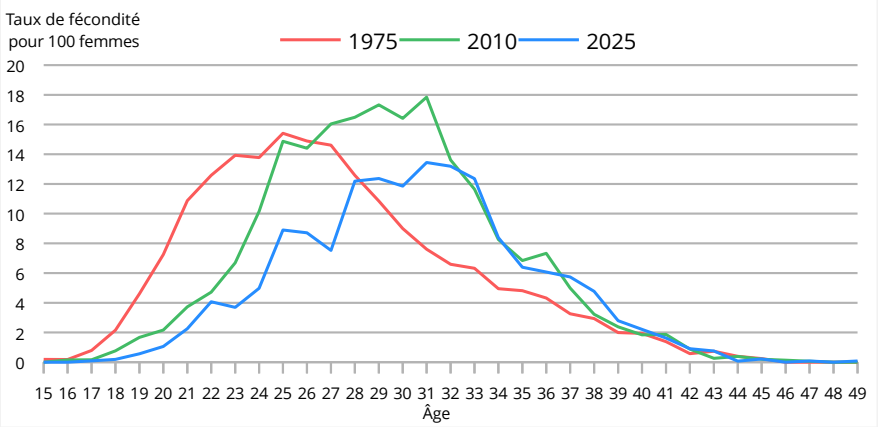

Lecture : En 2025, en Haute-Loire, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 13,4 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant en Haute-Loire.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département du Puy-de-Dôme

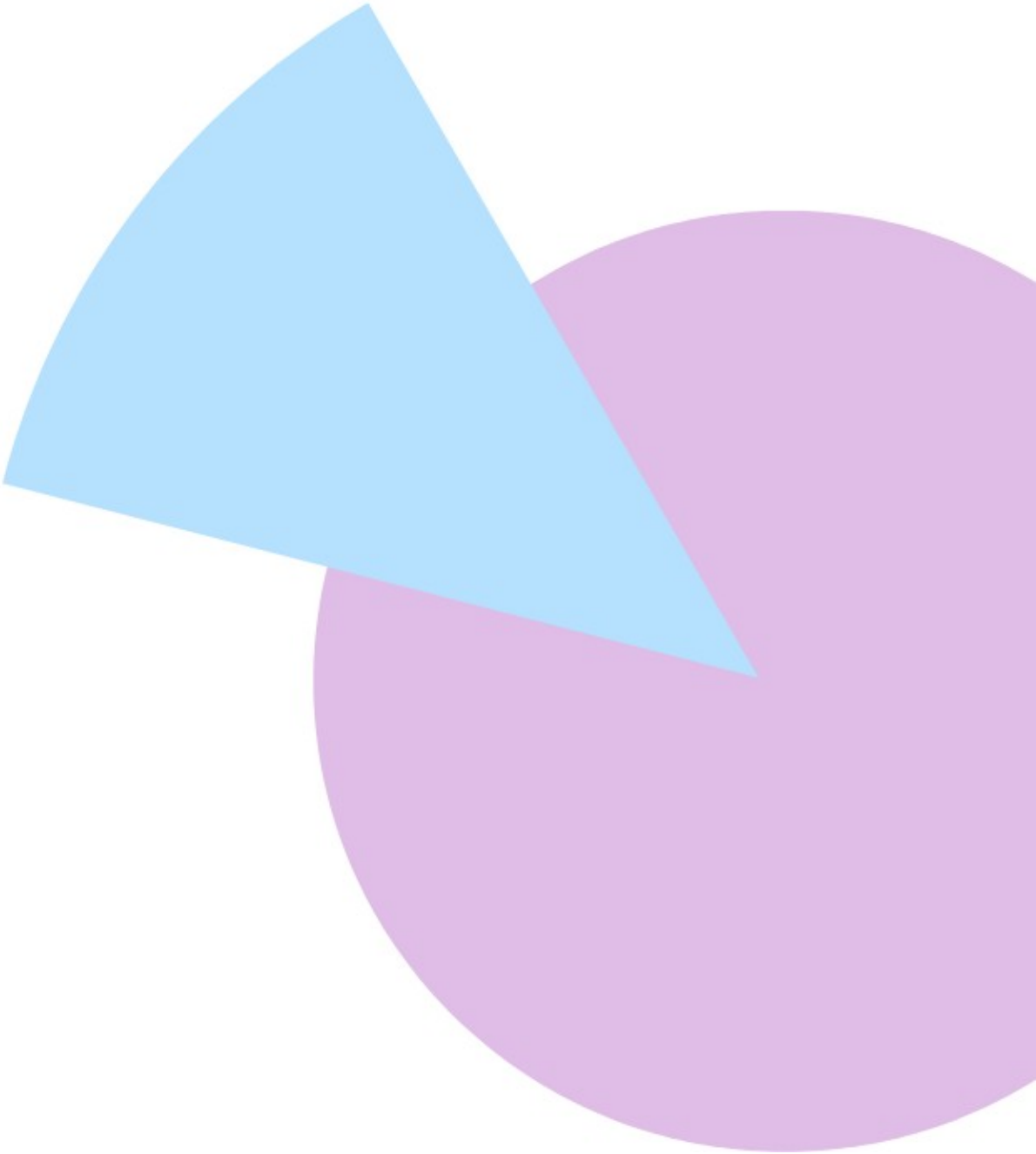

Puy-de-Dôme

En 2025, 5 400 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans le Puy-de-Dôme. Le département est ainsi le sixième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 30,3 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 24,2 % dans le Puy-de-Dôme (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. Le Puy-de-Dôme, l'Ardèche, la Drôme et la Loire forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Puy-de-Dôme est le sixième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans le Puy-de-Dôme est estimé à 5 400, plaçant le département au sixième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes. Comparé aux autres départements du même groupe, il se classe derrière la Loire (7 000), devant la Drôme (4 400) et l'Ardèche (2 500). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans le Puy-de-Dôme, ces dernières représentent 7,8 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le sixième effectif ▸ **figure 1**. La Loire, la Drôme et l'Ardèche en constituent respectivement le quatrième, le septième et le neuvième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,43 enfant par femme dans le Puy-de-Dôme, un niveau inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au douzième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64). Dans le Puy-de-Dôme, ce nombre est donc aussi inférieur à celui de la Drôme (1,62) et de l'Ardèche (1,59).

En 2025, dans le Puy-de-Dôme, on dénombre 8,1 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰). Il est inférieur à celui de la Loire (9,0 ‰) et de la Drôme (8,3 ‰), et supérieur à celui de l'Ardèche (7,4 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 24,2 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans le Puy-de-Dôme, le nombre de naissances est inférieur de 30,3 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 24,2 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans la Drôme, la Loire et l'Ardèche, les naissances se sont repliées respectivement de 25,6 %, 25,6 % et 26,0 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

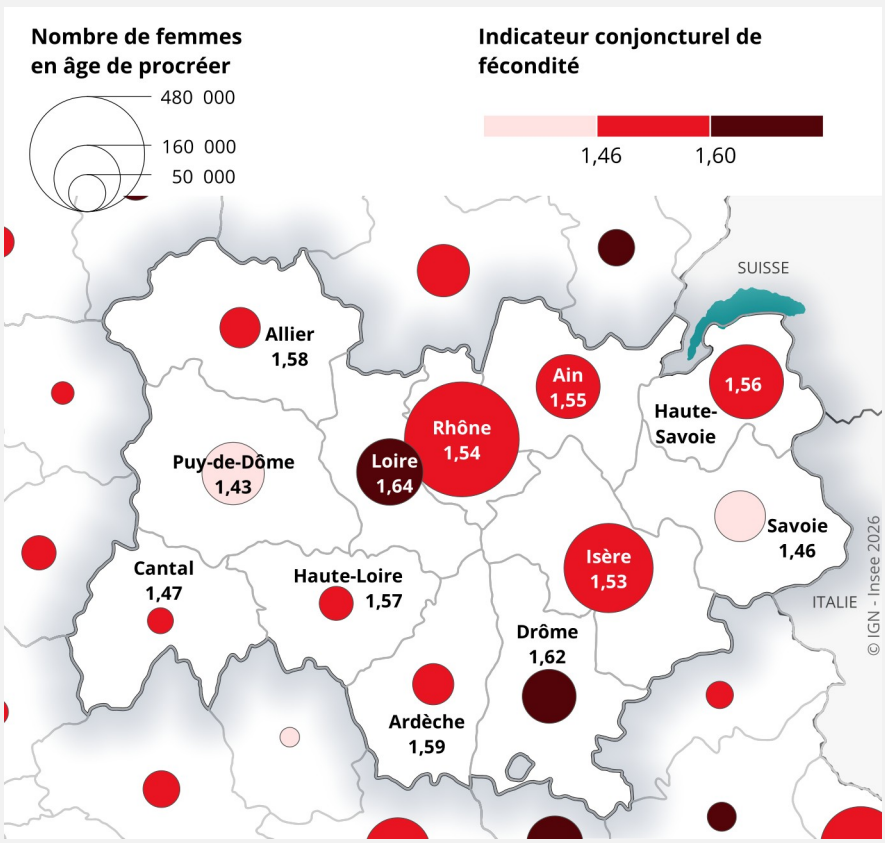

Lecture : En 2025, dans le Puy-de-Dôme, 141 500 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,43.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

de 0,3 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -1,8 % entre 2023 et 2024 dans le département).

Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, dans le Puy-de-Dôme, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, tout en lui étant inférieur, et le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 0,5 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

Dans le Puy-de-Dôme, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 1,87 enfant par femme, niveau en dessous du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,43 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 2,3 % dans le Puy-de-Dôme depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans la Drôme, la Loire et l'Ardèche, ce nombre a baissé respectivement de 2,0 %, 2,7 % et 5,6 %.

… et en particulier les jeunes femmes

Dans le Puy-de-Dôme comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans le Puy-de-Dôme comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 26 ans en 1975, 29 ans en 2010 et 32 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 14,6, 15,2 et 11,5 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

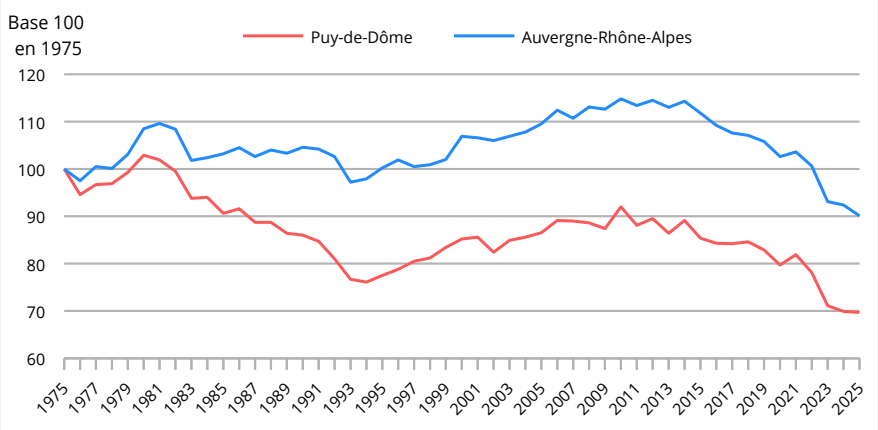

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans le Puy-de-Dôme a diminué de 30,3 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975

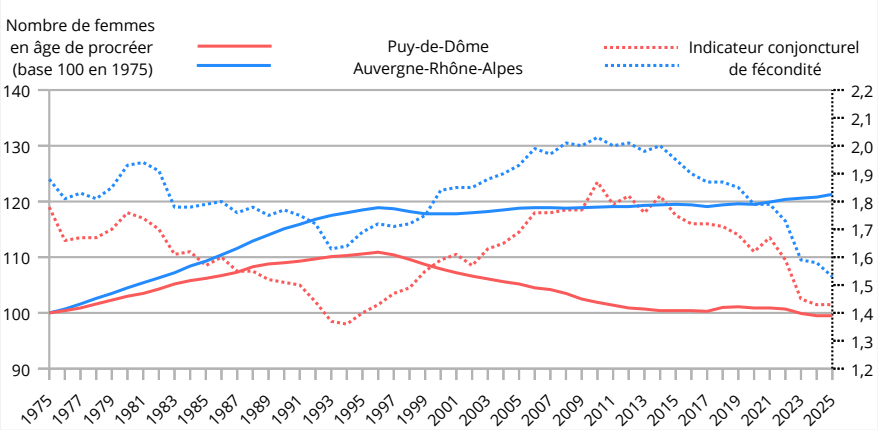

Lecture : Entre 1975 et 2025, dans le Puy-de-Dôme, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,78 à 1,43 et le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 0,5 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge dans le Puy-de-Dôme en 1975, 2010 et 2025

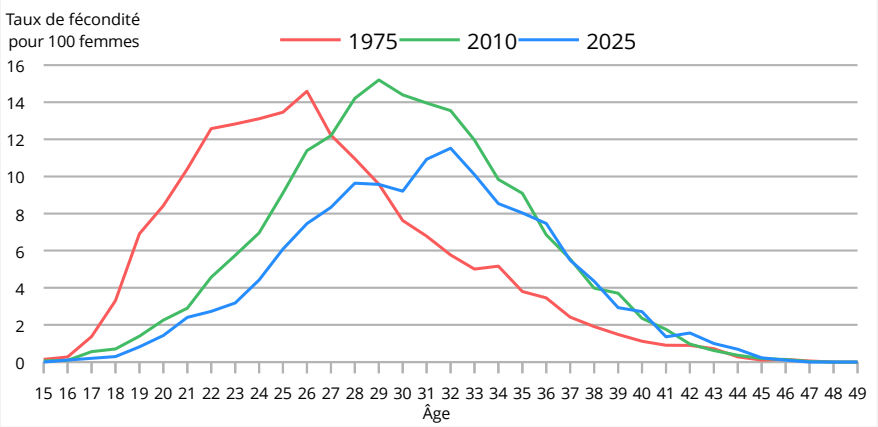

Lecture : En 2025, dans le Puy-de-Dôme, pour 100 femmes âgées de 32 ans, on enregistre, en moyenne, 11,5 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans le Puy-de-Dôme.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département du Rhône

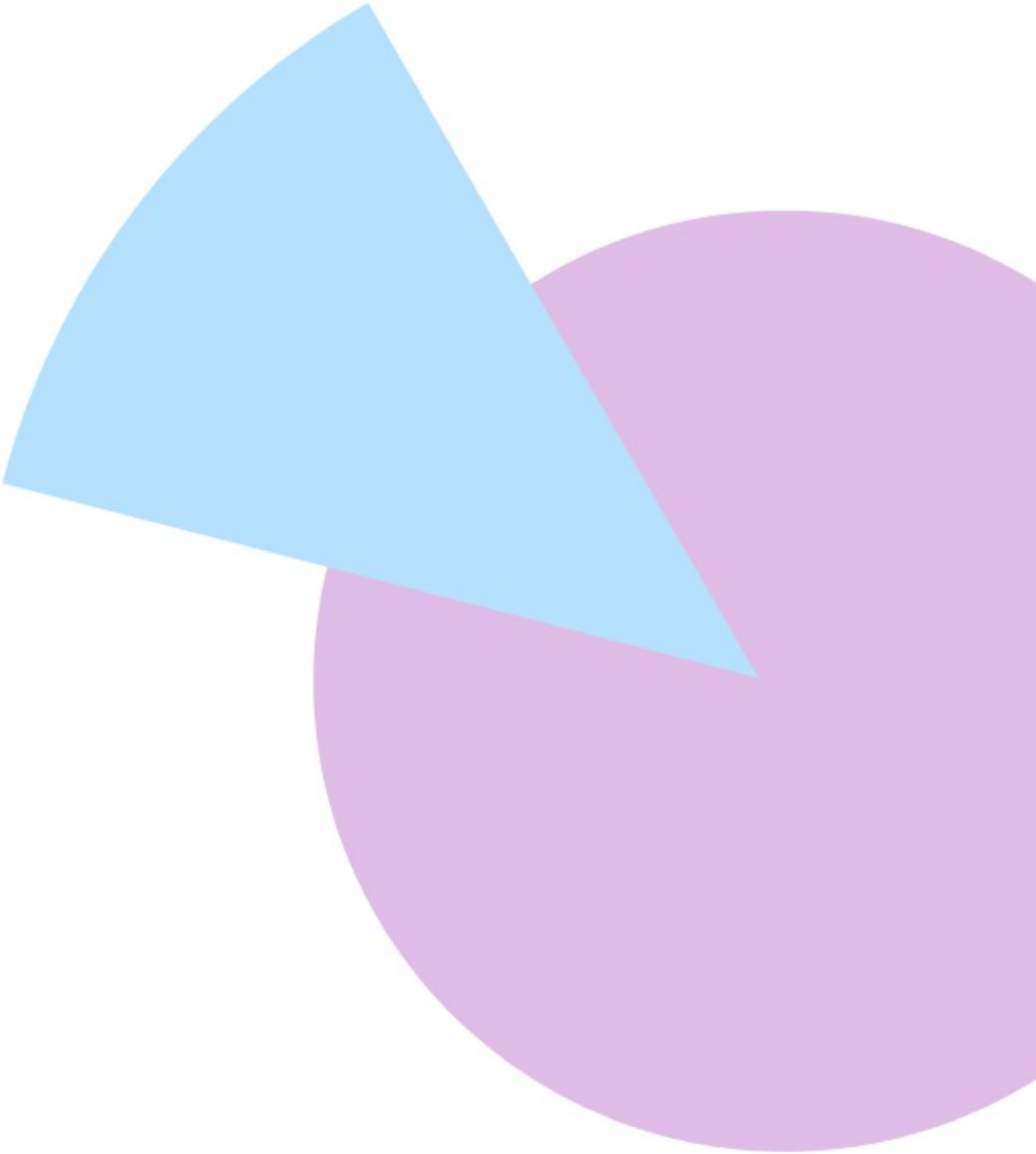

Rhône

En 2025, 21 000 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans le Rhône. Le département est ainsi le premier d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 2,0 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 19,1 % dans le Rhône (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. Le Rhône, l'Ain, et la Haute-Savoie forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la baisse récente du nombre de naissances est atténuée par rapport à la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

Le Rhône est le premier département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée dans le Rhône est estimé à 21 000, plaçant le département au premier rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment devant les autres départements du même groupe, la Haute-Savoie (9 000) et l'Ain (6 200). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans le Rhône, ces dernières représentent 26,5 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le premier effectif ▸ **figure 1**. La Haute-Savoie et l'Ain en constituent respectivement le troisième er le cinquième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,54 enfant par femme dans le Rhône, un niveau proche de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au huitième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). Dans le Rhône, ce nombre est proche de celui de l'Ain (1,55) et de la Haute-Savoie (1,56).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 19,1 %, moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, dans le Rhône, le nombre de naissances est inférieur de 2,0 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 19,1 % dans le département, mais moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans l'Ain et en Haute-Savoie, les naissances se sont repliées respectivement de 14,8 % et 5,4 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 2,0 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -0,5 % entre 2023 et 2024 dans le département).

Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer.

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

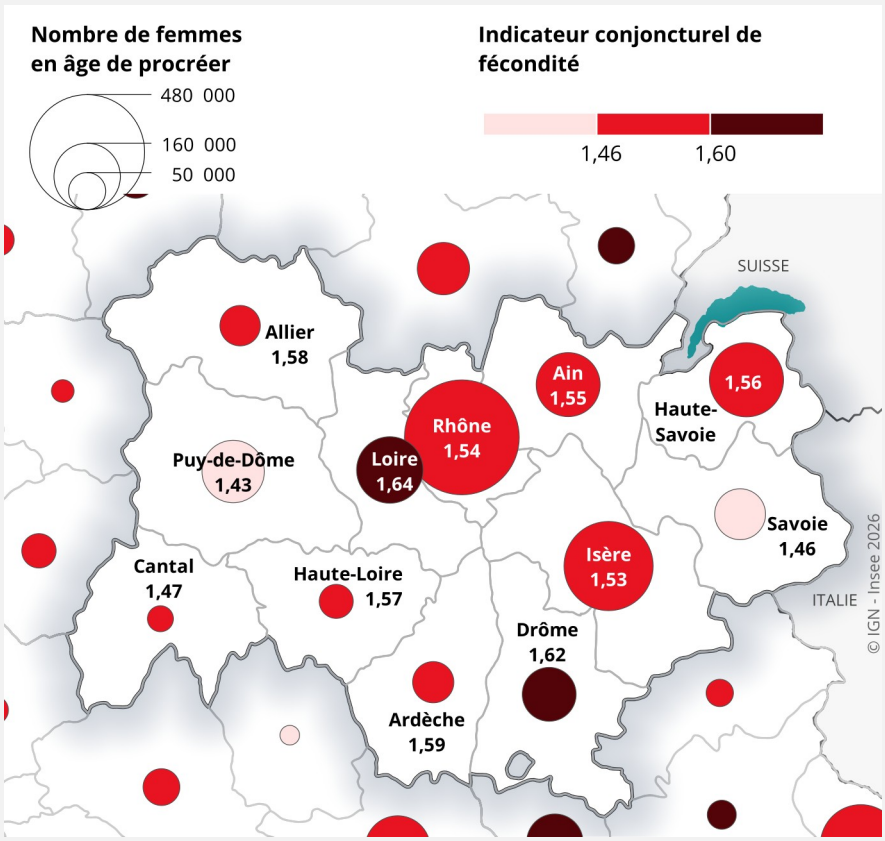

Lecture : En 2025, dans le Rhône, 478 800 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,54.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 1975, dans le Rhône, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a progressé de 30,5 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

Dans le Rhône, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et ce, malgré une hausse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,08 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,54 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 8,5 % dans le Rhône depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), atténuant le recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans l'Ain et en Haute-Savoie, ce nombre s'est accru respectivement de 6,9 % et 11,6 %.

... et en particulier les jeunes femmes

Dans le Rhône comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans le Rhône comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 31 ans en 2010 et 32 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 14,9, 16,5 et 12,4 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

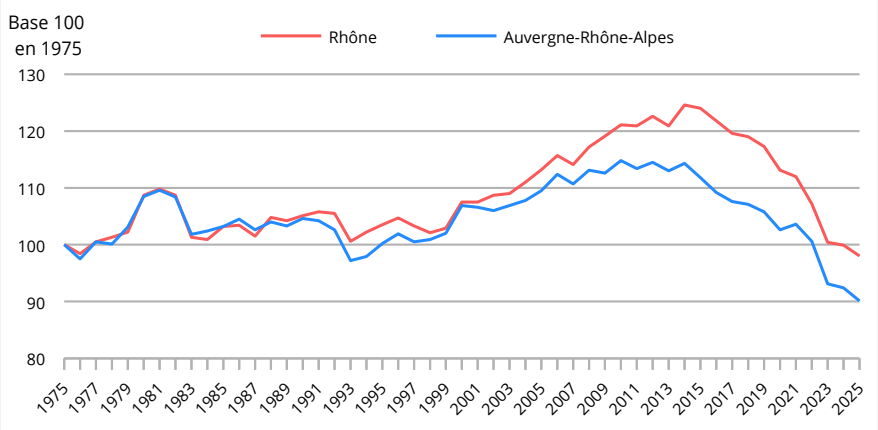

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances dans le Rhône a diminué de 2,0 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

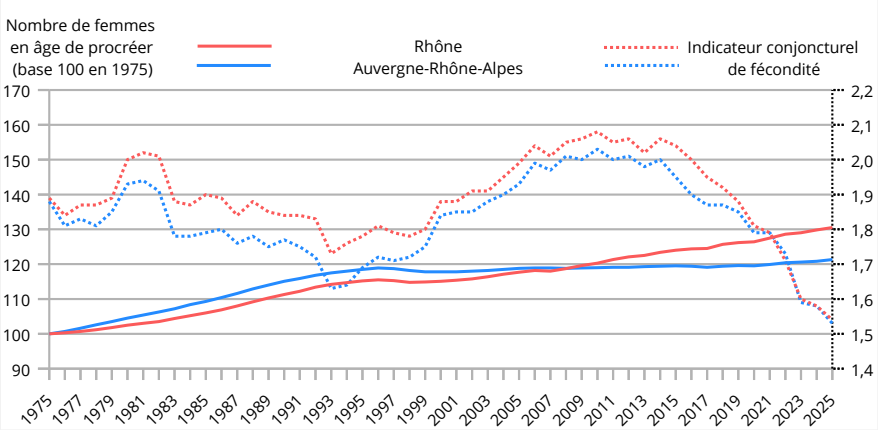

Lecture : Entre 1975 et 2025, dans le Rhône, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,89 à 1,54 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 30,5 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge dans le Rhône en 1975, 2010 et 2025

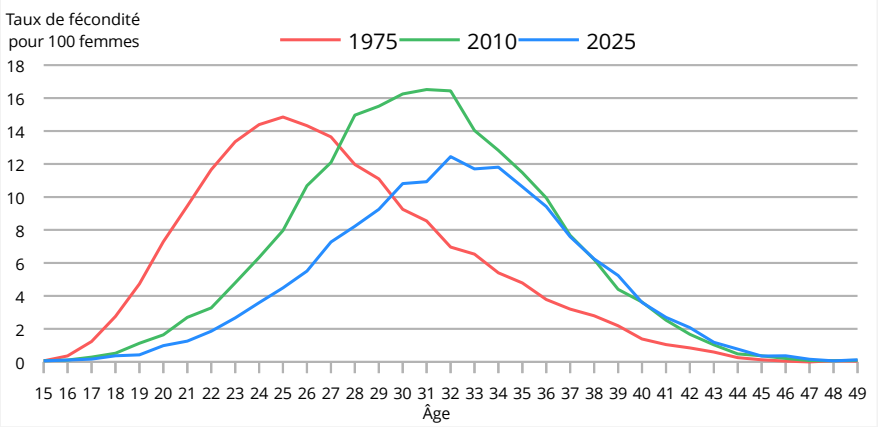

Lecture : En 2025, dans le Rhône, pour 100 femmes âgées de 32 ans, on enregistre, en moyenne, 12,4 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans le Rhône.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de la Savoie

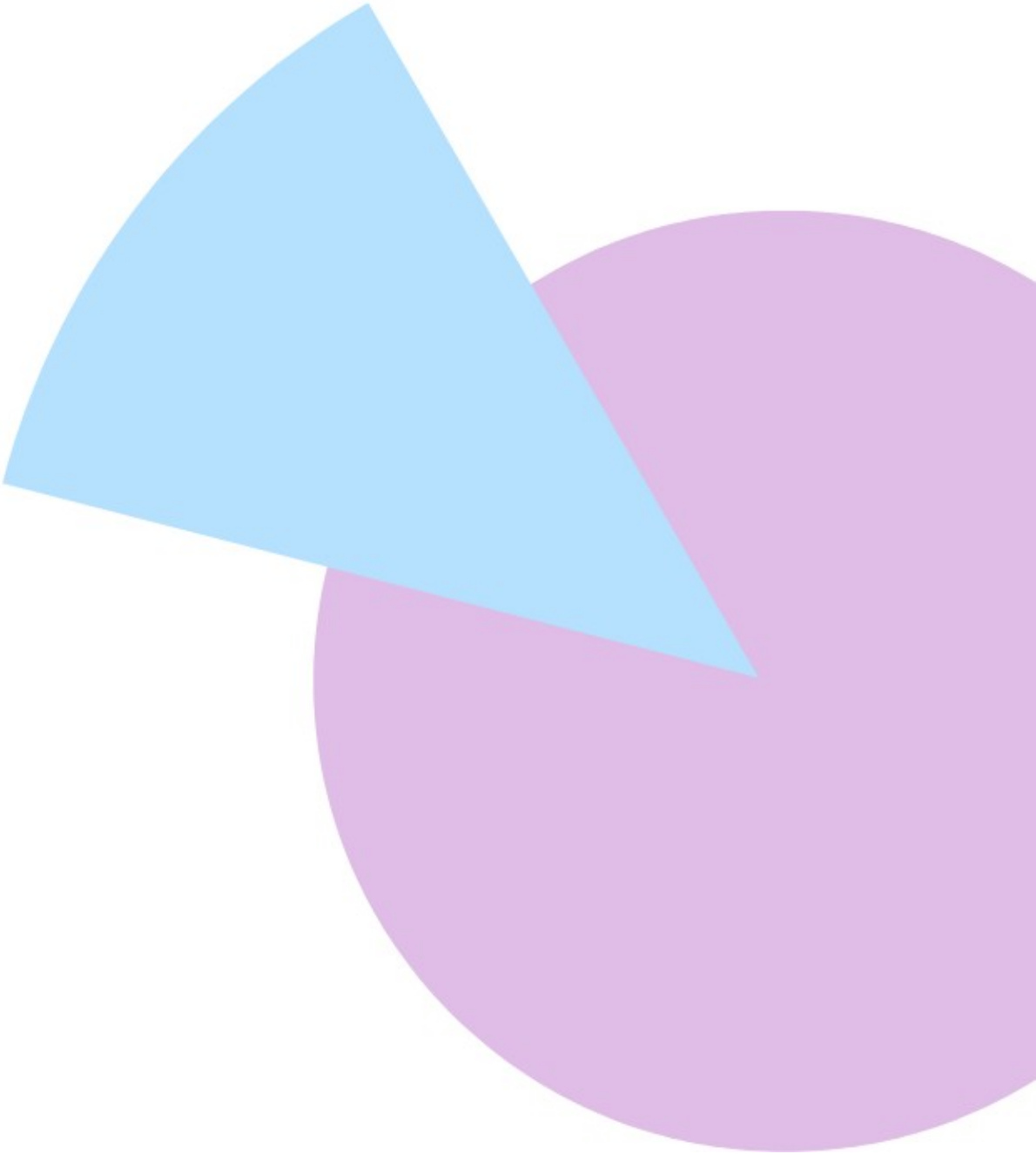

Savoie

En 2025, 3 700 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Savoie. Le département est ainsi le huitième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a diminué de 12,0 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 27,1 % en Savoie (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. La Savoie et l'Isère forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région, en raison d'une baisse plus importante du nombre d'enfants par femme.

La Savoie est le huitième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée en Savoie est estimé à 3 700, plaçant le département au huitième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment derrière l'autre département du même groupe, l'Isère (11 800). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Savoie, ces dernières représentent 5,2 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le huitième effectif ▸ **figure 1**. L'Isère en constitue le deuxième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,46 enfant par femme en Savoie, un niveau inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au onzième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). En Savoie, ce nombre est donc inférieur à celui de l'Isère (1,53).

En 2025, en Savoie, on dénombre 8,1 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰), mais aussi de l'Isère (9,0 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 27,1 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, en Savoie, le nombre de naissances est inférieur de 12,0 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 27,1 % dans le département, plus encore qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, en Isère, les naissances se sont repliées de 26,9 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances diminue de 5,2 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et +2,8 % entre 2023 et 2024 dans le département).

Depuis 2010, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du nombre de femmes en âge de procréer.

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

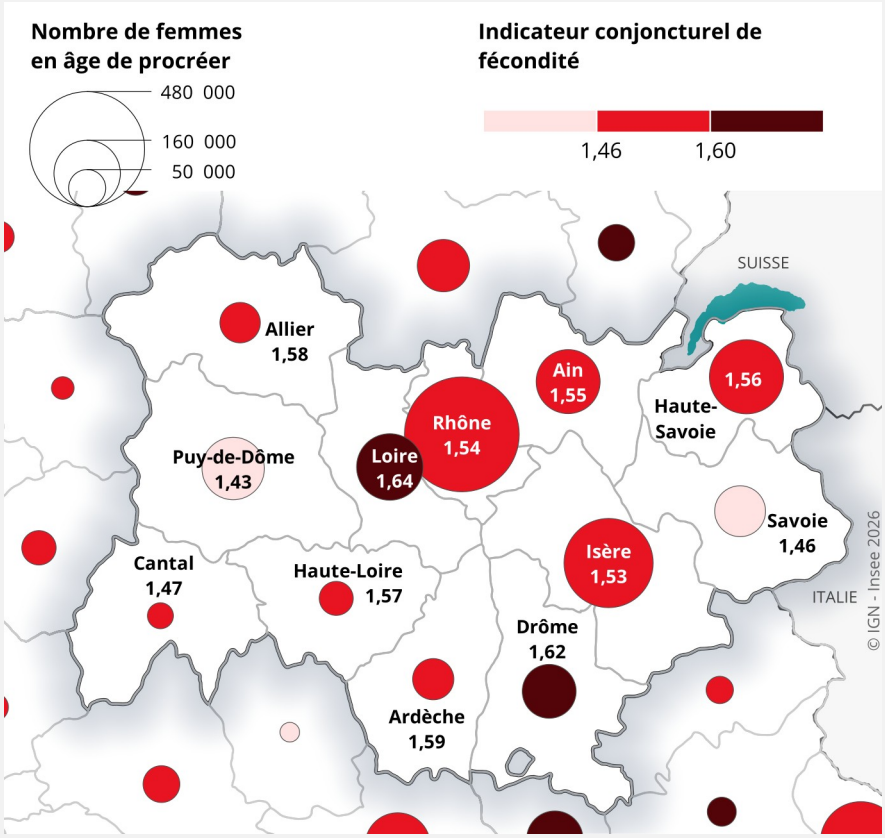

Lecture : En 2025, en Savoie, 94 100 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,46.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

Depuis 1975, en Savoie, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a progressé de 26,7 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

En Savoie, depuis 2010, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,05 enfants par femme, niveau égal au seuil assurant le renouvellement des générations. Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,46 en 2025. L'ICF a ainsi reculé de 0,59 point entre 2010 et 2025 en Savoie, une baisse plus importante que dans la région (-0,5 point). Sur cette même période, en Isère, l'ICF a diminué de 0,57 point. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 1,1 % en Savoie depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant au recul des naissances dans le département. Sur cette même période, en Isère, ce nombre est stable (+0,1 %).

... et en particulier les jeunes femmes

En Savoie comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Savoie comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 29 ans en 2010 et 32 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 15,1, 16,8 et 12,1 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

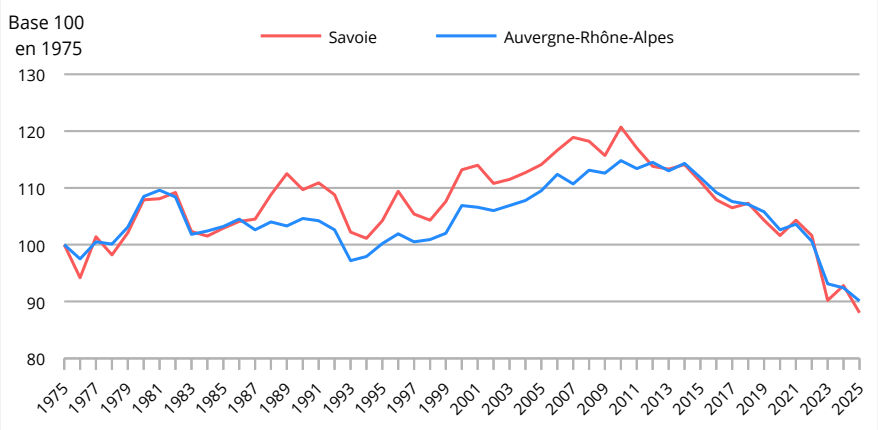

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances en Savoie a diminué de 12,0 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

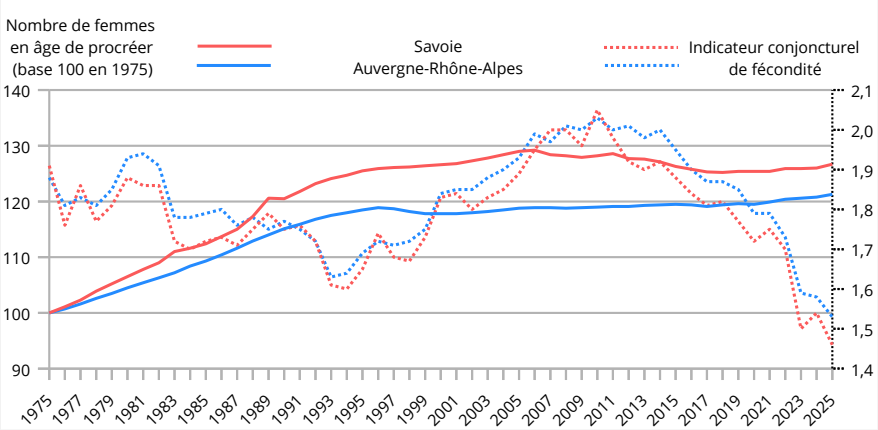

Lecture : Entre 1975 et 2025, en Savoie, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,91 à 1,46 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 26,7 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge en Savoie en 1975, 2010 et 2025

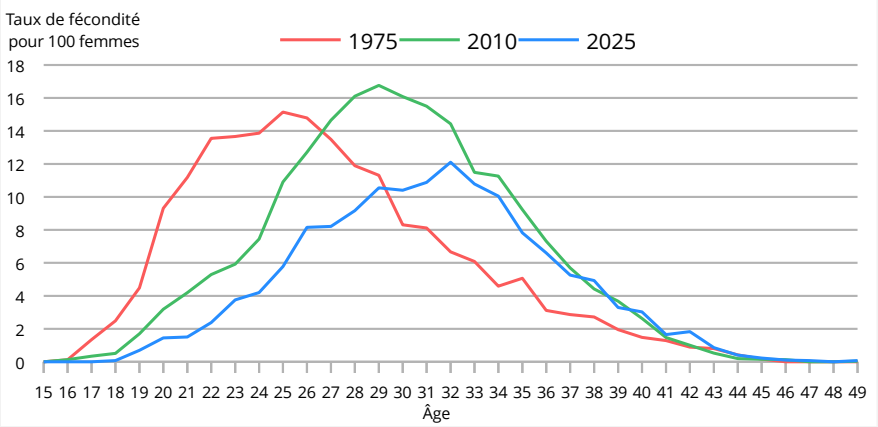

Lecture : En 2025, en Savoie, pour 100 femmes âgées de 32 ans, on enregistre, en moyenne, 12,1 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant en Savoie.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Département de la Haute-Savoie

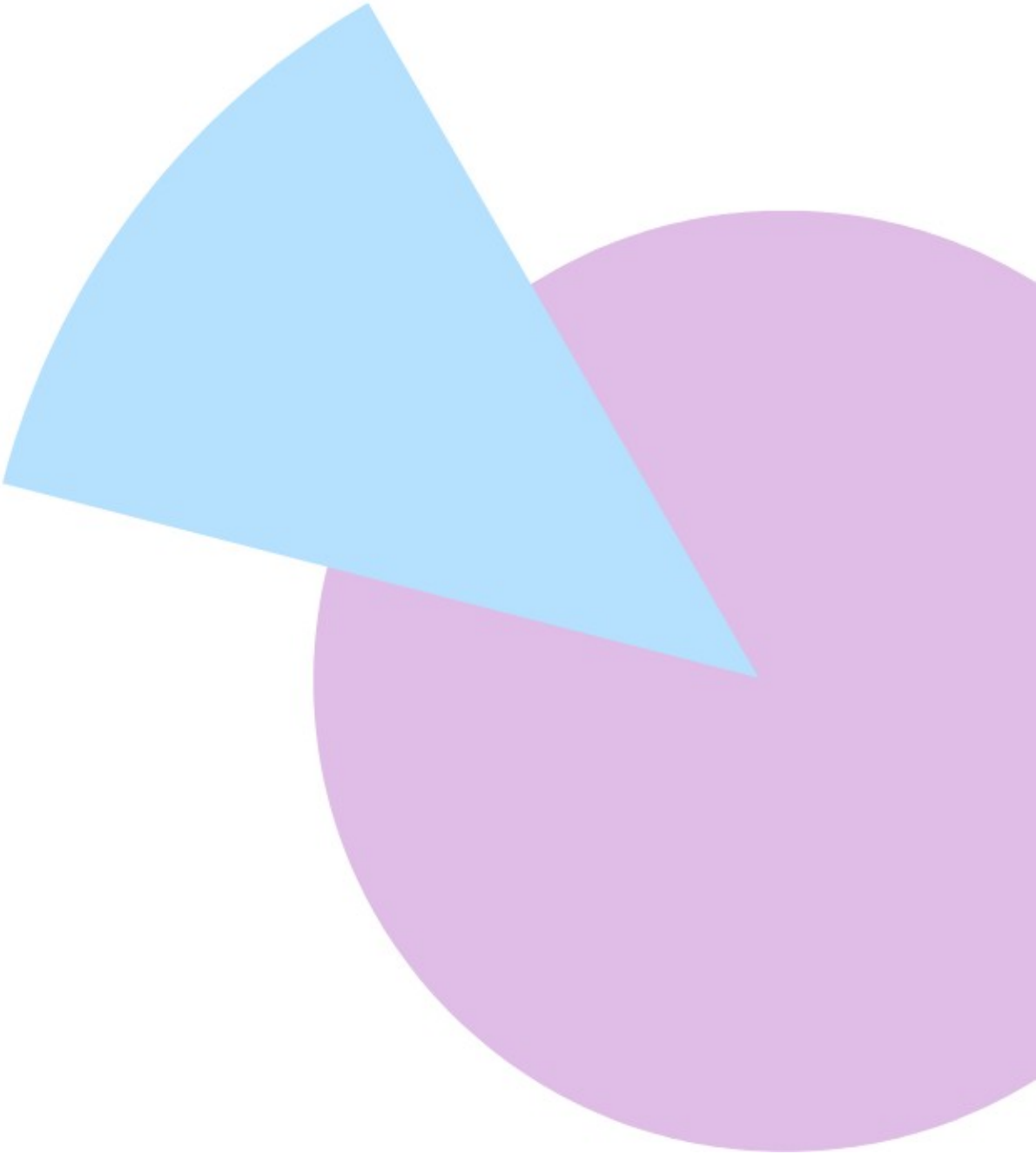

Haute-Savoie

En 2025, 9 000 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Haute-Savoie. Le département est ainsi le troisième d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a augmenté de 38,9 % dans le département (-9,9 % dans la région). Depuis 2010, il a reculé de 5,4 % en Haute-Savoie (-21,5 % dans la région), du fait d'une fécondité des femmes les plus jeunes plus faible qu'avant. La Haute-Savoie, l'Ain et le Rhône forment un groupe de départements aux tendances similaires en termes de natalité. Dans chacun d'eux, la baisse récente du nombre de naissances est atténuée par rapport à la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

La Haute-Savoie est le troisième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2025, le nombre d'enfants nés en France d'une mère domiciliée en Haute-Savoie est estimé à 9 000, plaçant le département au troisième rang d'Auvergne-Rhône-Alpes. Comparé aux autres départements du même groupe, il se classe derrière le Rhône (21 000) et devant l'Ain (6 200). Le nombre de **naissances** dépend mécaniquement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Haute-Savoie, ces dernières représentent 11,1 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le troisième effectif ▸ **figure 1**. Le Rhône et l'Ain en constituent respectivement le premier et le cinquième. Le nombre de naissances résulte également de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2025, il s'établit à 1,56 enfant par femme en Haute-Savoie, un niveau supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,53). Il se positionne ainsi au sixième rang des départements de la région, la Loire ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,64) et le Puy-de-Dôme le plus faible (1,43). En Haute-Savoie, ce nombre est proche de celui du Rhône (1,54) et de l'Ain (1,55).

En 2025, en Haute-Savoie, on dénombre 10,2 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,2 ‰) et de l'Ain (8,9 ‰), mais inférieur à celui du Rhône (10,9 ‰).

Depuis 2010, les naissances ont reculé de 5,4 %, moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, en Haute-Savoie, le nombre de naissances est supérieur de 38,9 % à celui de 1975 (contre -9,9 % dans la région) ▸ **figure 2**. Depuis 2010 (année du pic régional des naissances), il a baissé de 5,4 % dans le département, mais moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-21,5 %). Sur cette même période, dans le Rhône et dans l'Ain, les naissances se sont repliées respectivement de 19,1 % et 14,8 %. Ce recul des naissances représente un enjeu pour l'avenir de la population active et de l'économie locale. En 2025, le nombre de naissances augmente de 2,1 % par rapport à 2024 (contre -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -1,7 % entre 2023 et 2024 dans le département).

Depuis 2008, les femmes font moins d'enfants…

L'évolution globale du nombre de naissances dépend fortement de celle du nombre d'enfants par femme (qui se traduit dans l'ICF), mais aussi de celle du

▸ 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2025

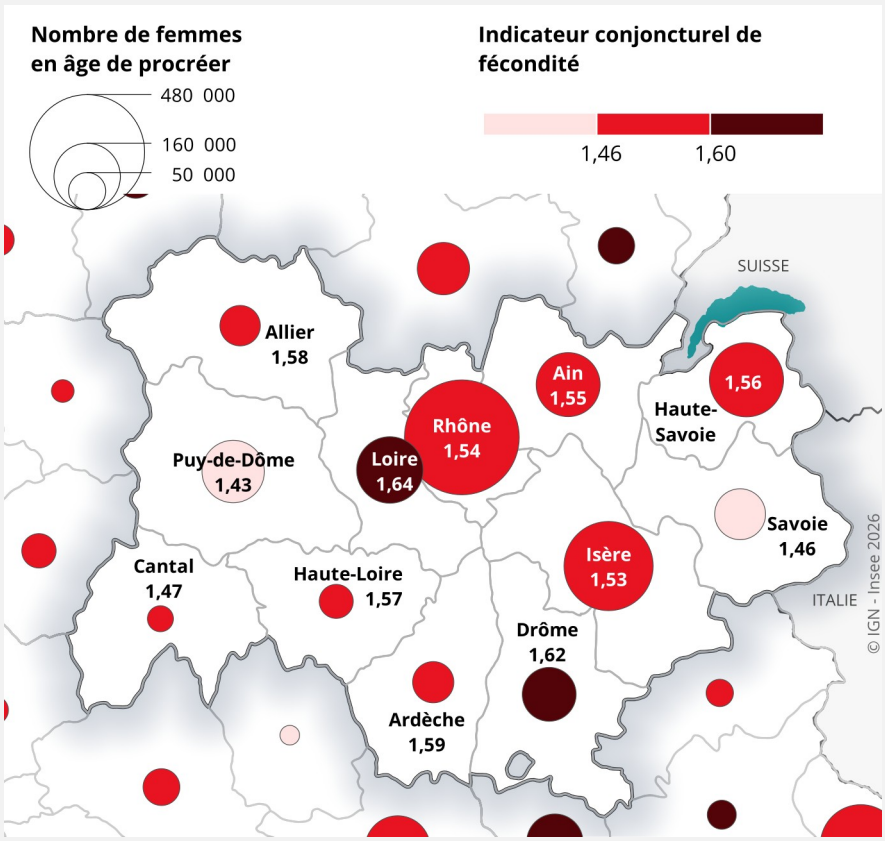

Lecture : En 2025, en Haute-Savoie, 199 800 femmes sont en âge de procréer et l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,56.
Source : Insee, estimations de population et d'état civil 2025 (données provisoires).

nombre de femmes en âge de procréer. Depuis 1975, en Haute-Savoie, l'évolution de l'ICF suit la tendance régionale, et le nombre de femmes en âge de procréer a progressé de 75,5 % (contre +21,3 % dans la région) ▸ **figure 3**.

En Haute-Savoie, depuis 2008, la natalité chute en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme, et ce, malgré une hausse du nombre de femmes en âge de procréer. En effet, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2008, à 1,97 enfant par femme, niveau en dessous du seuil assurant le renouvellement des générations (à 2,05). Il s'est depuis replié pour s'établir à 1,56 en 2025. Par ailleurs, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 11,6 % en Haute-Savoie depuis 2010 (contre +2,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes), atténuant le recul des naissances dans le département. Sur cette même période, dans le Rhône et dans l'Ain, ce nombre s'est accru respectivement de 8,5 % et 6,9 %.

... et en particulier les jeunes femmes

En Haute-Savoie comme en Auvergne-Rhône-Alpes, des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes les plus jeunes expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2008 et 2025 ▸ **figure 4**. Ce repli récent du taux de fécondité des plus jeunes femmes est lié à de multiples facteurs, entre autres, les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Haute-Savoie comme ailleurs, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 29 ans en 2008 et 32 ans en 2025. Il s'élevait alors respectivement à 14,2, 16,2 et 12,9 enfants pour 100 femmes. ●

2. Évolution du nombre de naissances depuis 1975

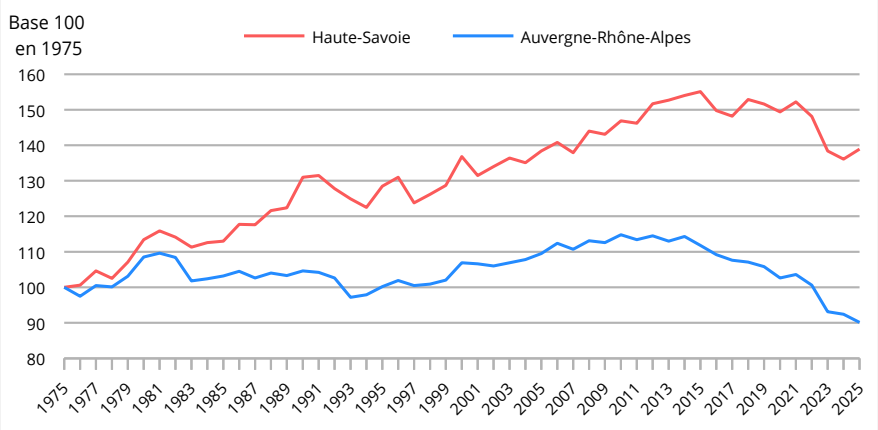

Lecture : Entre 1975 et 2025, le nombre de naissances en Haute-Savoie a augmenté de 38,9 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

3. Évolution du nombre de femmes en âge de procréer et de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975

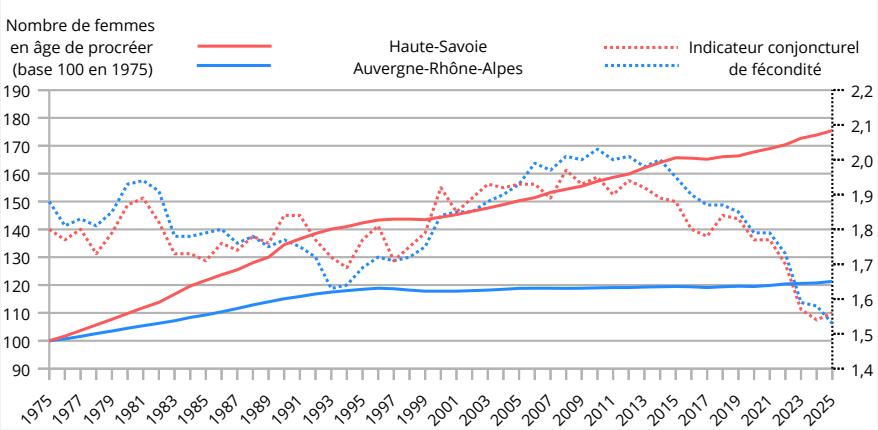

Lecture : Entre 1975 et 2025, en Haute-Savoie, l'indicateur conjoncturel de fécondité a diminué de 1,80 à 1,56 et le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 75,5 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2023, 2024 et 2025).

4. Taux de fécondité par âge en Haute-Savoie en 1975, 2008 et 2025

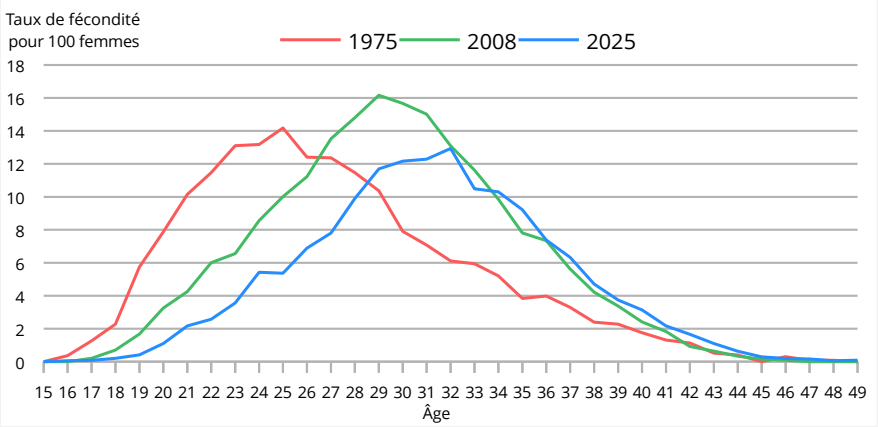

Lecture : En 2025, en Haute-Savoie, pour 100 femmes âgées de 32 ans, on enregistre, en moyenne, 12,9 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant en Haute-Savoie.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2025).

Pour comprendre

▶ Définitions

Toute **naissance** survenue sur le territoire français fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Dans cette étude, il est question des naissances vivantes, comptabilisées au domicile de la mère. Les naissances en Suisse de mères domiciliées en France (notamment dans l'Ain et en Haute-Savoie) ne sont pas prises en compte. Cela concerne environ 600 accouchements dans le canton de Genève en 2023.

Le **taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Il correspond à la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée.

La **population féminine en âge de procréer** correspond au nombre moyen de femmes de 15 à 50 ans sur l'année.

▶ Sources

Les **estimations de population** au 1er janvier s'appuient sur plusieurs sources. Jusqu'en 2023, les données de population sont définitives car directement issues du recensement. Au 1er janvier 2024 et 2025, les données de population sont provisoires car elles se basent sur une estimation du solde migratoire, la composante naturelle étant définitive. Les ICF et les taux de fécondité sont provisoires pour les années 2023, 2024 et 2025.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances vivantes sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer toute naissance à un officier d'état civil dans des délais prescrits. Les naissances sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère. Les données sont définitives jusqu'en 2024, provisoires pour 2025.

▶ Pour en savoir plus

• **Debouzy I., Domptail V.**, « Panorama de la natalité en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales », Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 18, juin 2025.

• **Aude J., Martin M.,** « Une baisse des naissances depuis 2010, moins marquée dans l'Ain et en Haute-Savoie », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 155, juin 2025.

• **Thélot H.**, « Bilan démographique 2025 - En 2025, le solde naturel en France est négatif pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », Insee Première n° 2087, janvier 2026.

Bilan démographique 2025 – Natalité Auvergne-Rhône-Alpes
Une baisse des naissances plus contenue qu'au niveau national

Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 21

Février 2026

En 2025, 76 000 enfants sont nés en France d'une mère domiciliée en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec une importante population de femmes en âge de procréer, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France métropolitaine pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2025, ce nombre a moins diminué en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine. Depuis 2010, il a toutefois fortement baissé dans la région (-21,5 %), comme en France métropolitaine (-23,8 %), du fait notamment d'une fécondité plus faible qu'avant des femmes les plus jeunes.

Depuis 2010, le recul des naissances touche tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, mais à des degrés divers, avec des baisses allant de -5,4 % en Haute-Savoie à -29,5 % dans l'Allier. Les départements de la région peuvent ainsi être rassemblés en quatre groupes.

Dans l'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie, la baisse récente du nombre de naissances est plus faible que celle de la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

En Ardèche, dans la Drôme, la Loire et le Puy-de-Dôme, la chute récente du nombre de naissances est un peu plus forte que celle de la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer en baisse alors qu'il augmente légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

En Isère et en Savoie, la chute récente du nombre de naissances est plus forte que celle de la région, en raison d'une baisse plus importante du nombre d'enfants par femme.

Dans l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire, la chute récente du nombre de naissances est également plus forte que celle de la région, à cause d'une baisse importante du nombre de femmes en âge de procréer.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr

Insee
Mesurer pour comprendre